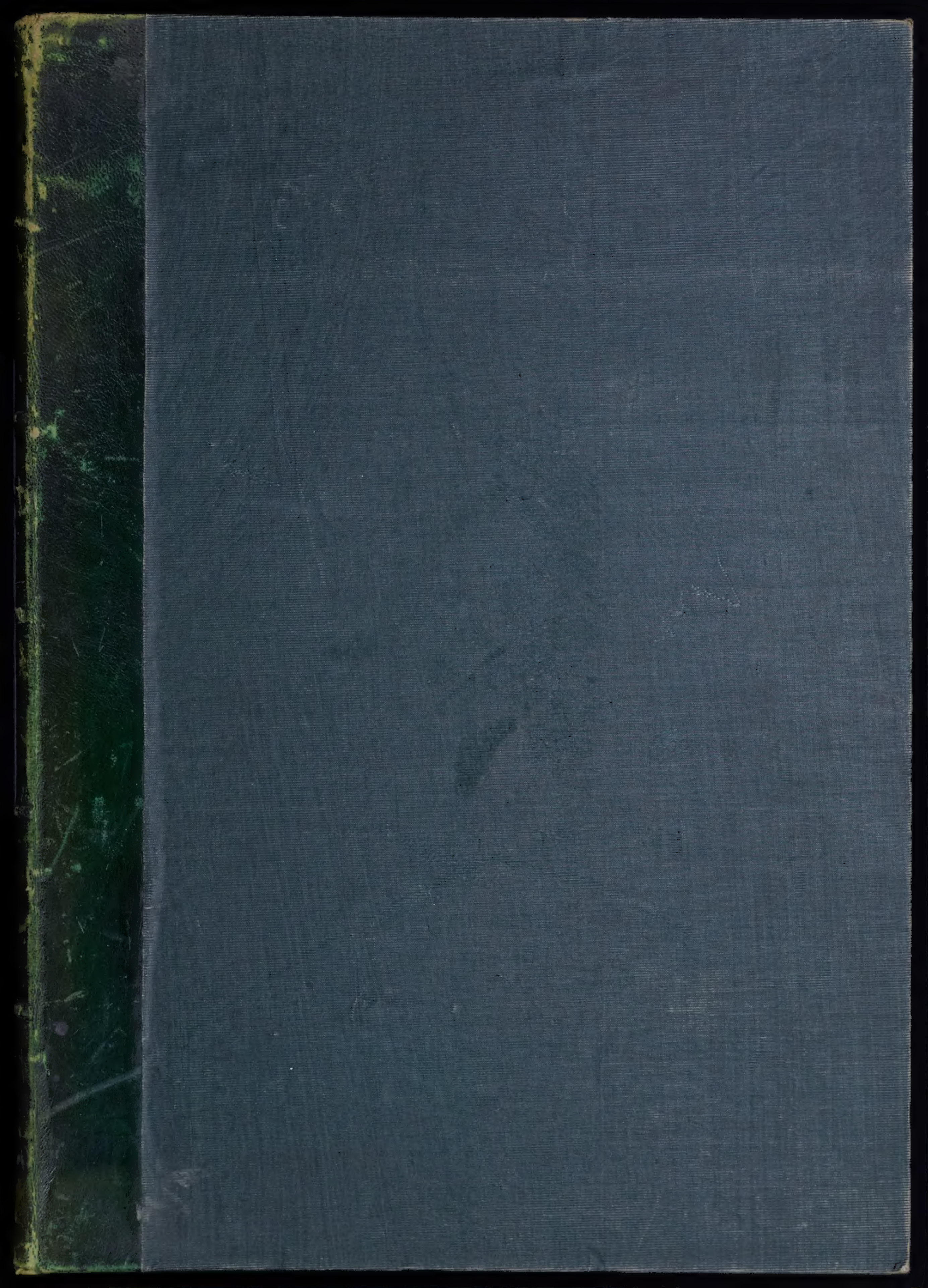
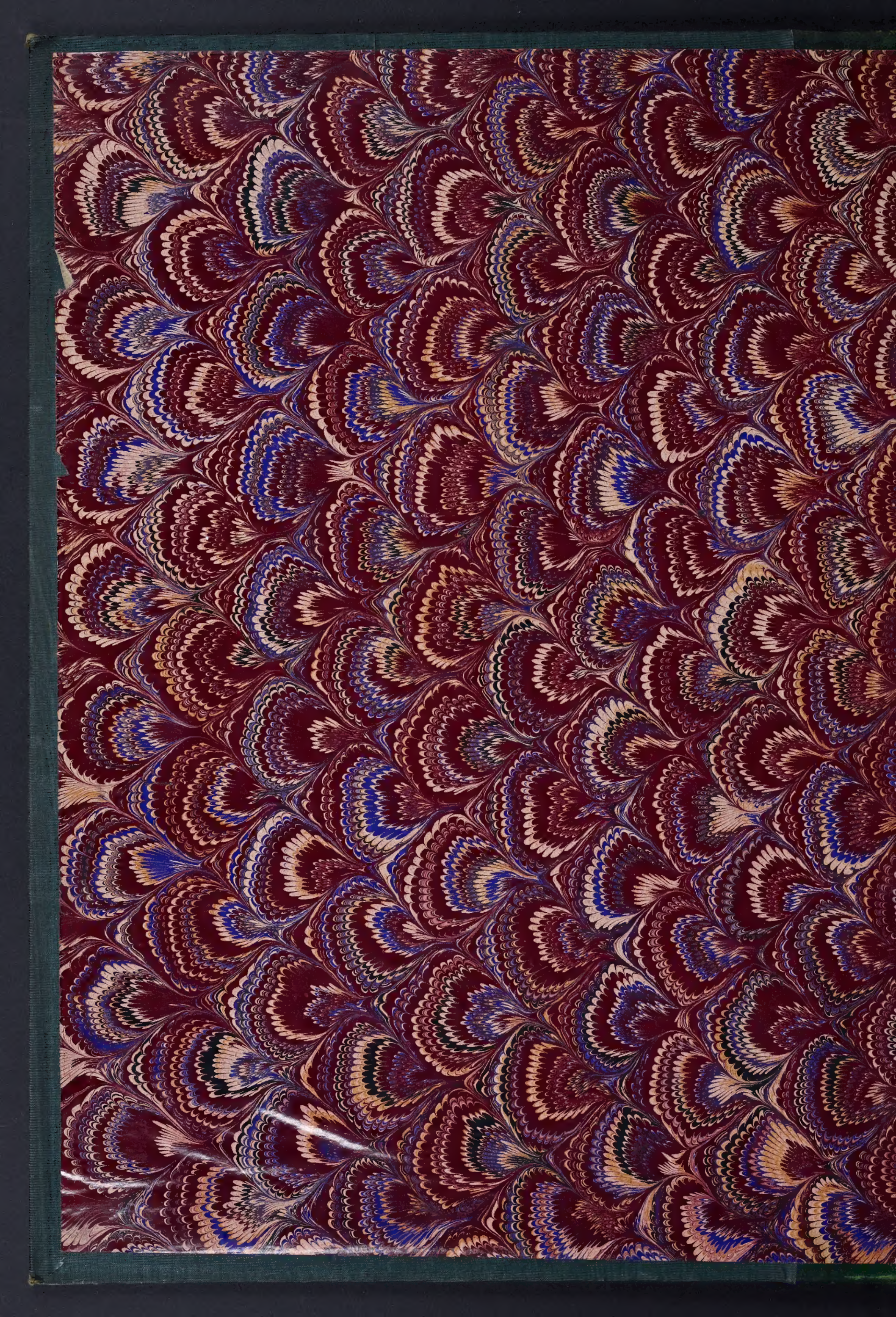
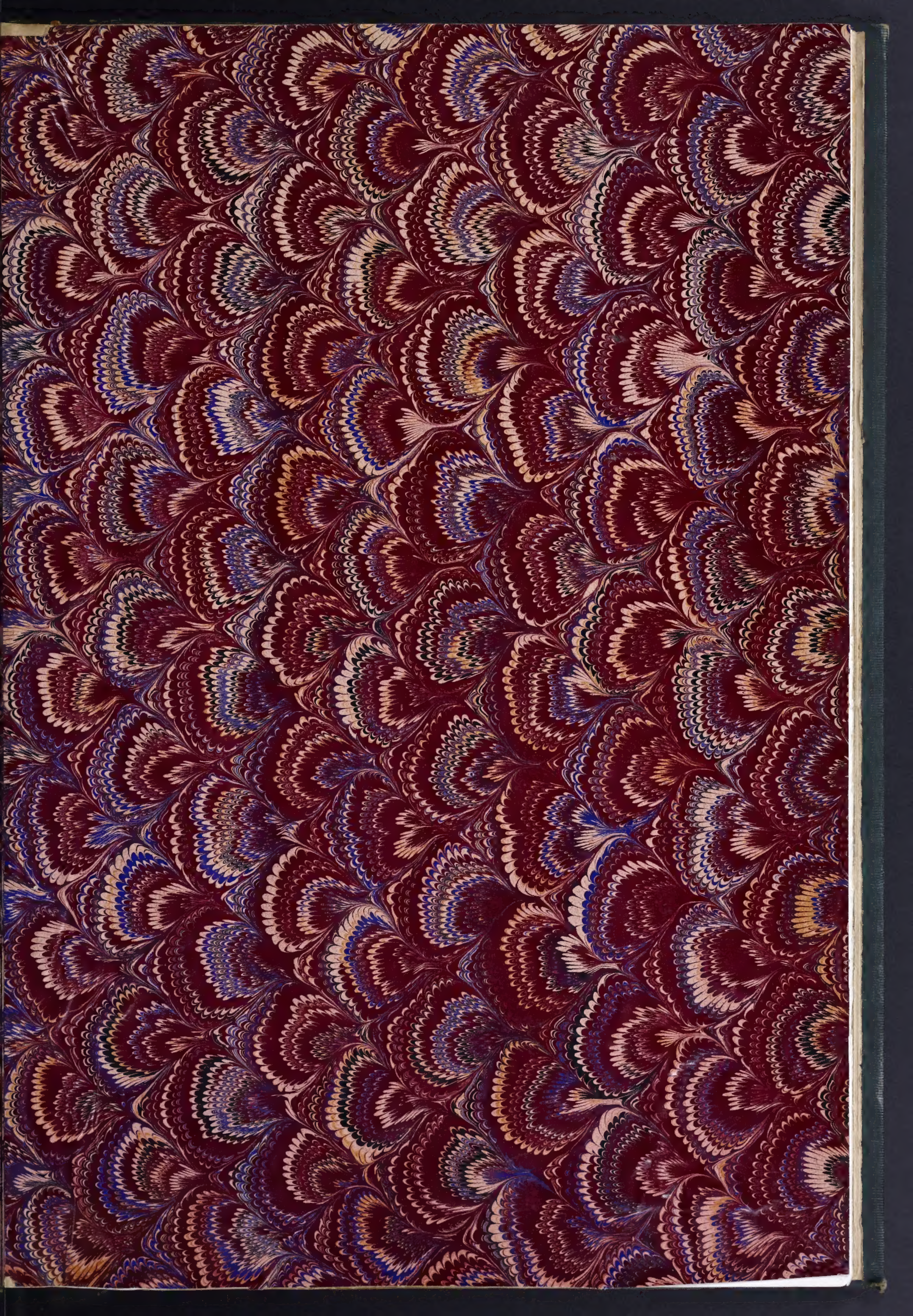






N° 1 (bis)



L'ART DU DESSIN
DÉMONTRÉ D'UNE MANIÈRE CLAIRE ET PRÉCISE
PAR JEAN COUSIN
Peintre Français,

Revu Corrigé et augmentée d'après les Ouvrages de ce maître et les meilleurs éditions qui ayent paru jusqu'à ce jour ; Par P. T. Le Clere *Peintre*.

Contenant une description éxacte des Os, et des Muscles du Corps humain, et de leurs offices, les proportions de la figure et plusieurs éxemples, qui indiquent les moyens de la dessiner sous les différents aspects quelle présente, soit dévelopé ou bien vu en racourcy.

Cet Ouvrage contient aussi quelques dessins des principales figures antiques, mesurées selon la méthode des plus grands maîtres, tel que Léonard de Vinci, le Poussin &c.

Dessiné par P. T. Le Clere. Gravé par Petit

A Paris chez Jean rue Jean de Beauvais, N° 32.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Il est superflu sans doute de s'étendre trop longuement sur l'éloge que mérite cet excellent ouvrage, que deux siècles d'une réputation soutenue ont consacré d'une manière authentique.

Je me bornerai donc à dire simplement que toutes les éditions que l'on en a faites ont obtenu et obtiennent encore à juste titre le plus grand débit, ce qui prouve son utilité.

En effet, rien de plus simple et de plus juste que les exemples qu'il contient, rien de plus clair et de plus précis que la manière dont en est conçue l'explication; aussi, dans le siècle dernier, le plus glorieux pour les arts en France, par le grand nombre d'hommes célèbres qu'il a produits, ce livre utile fut recommandé spécialement aux jeunes élèves par les grands Maîtres, fondateurs de l'Académie de Peinture et de Sculpture, comme étant propre à fixer leur attention d'une manière ferme et solide sur les deux bases premières de l'art du Dessin, la Géométrie et l'Anatomie.

Les étrangers l'accueillirent également, parce que non-seulement il devint nécessaire à l'instruction de ceux qui embrassaient les arts de Peinture, Sculpture, etc., mais encore parce qu'il donnait des connaissances aux amateurs qui s'occupent de l'art du Dessin par goût et pour leur amusement.

PLANCHE PREMIÈRE, N° 1.

Il est à propos d'avertir qu'étant obligé de parler souvent des différentes lignes géométrales et de leurs intersections, nécessaires à l'intelligence et à la pratique du dessin, j'ai cru devoir commencer par les expliquer selon les élémens d'Euclide, et prévenir par là les difficultés qui se pourraient rencontrer dans le cours de l'ouvrage.

La ligne marquée A se nomme perpendiculaire ou à plomb; B, ligne horizontale; C, ligne diagonale; D, ligne ponctuée; E, ligne courbe; elle se fait, au compas, d'une portion de cercle; les lignes marquées FF se nomment parallèles; entre elles est désignée la manière de les établir avec justesse.

Des lignes ci-dessus décrites se forment les intersections suivantes :

Première. L'intersection de la ligne perpendiculaire et de la ligne horizontale, lesquelles se coupent octogonalement et décrivent quatre angles droits, ce qu'on nomme vulgairement trait carré. Voyez la figure marquée G. Pour le faire juste, posez la pointe du compas au point marqué 1, et, de l'ouverture 2 qui est libre, marquez les petites lignes courbes 3 et 4; puis faites la même chose au point marqué 5, et des sections que forment ces courbes, tirez la ligne perpendiculaire qui, en traversant la ligne horizontale, formera quatre angles droits.

H marque l'intersection qui se fait des lignes courbes; I, l'intersection de la diagonale sur les lignes perpendiculaires et les lignes horizontales, dont il résulte les angles aigus 1 et 2 : si vous continuez la diagonale au-dessus de l'intersection, elle vous donnera, de ses côtés, les deux angles obtus 3 et 4 plus ouverts que l'angle droit, à la différence des angles aigus qui sont moins ouverts. K se nomme cercle dont le milieu, marqué L, se nomme centre, dont K est la circonférence; la ligne M, qui la traverse, se nomme diamètre; si elle ne tend que du centre à la circonférence, on la nomme demi-diamètre. La figure O se nomme ovale; elle se forme d'un cercle; vous tirez diamétralement une ligne horizontale; puis, posant la pointe du compas au point 1, vous formerez, de l'ouverture 2, la ligne courbe 3 : du point 2 de la même ouverture, formez la ligne courbe 4 qui achèvera la figure ovale telle qu'il la faut pour former une tête d'homme.

Proportions de la tête, vue de front.

L'ovale ainsi formé, tirez une ligne qui le coupe perpendiculairement en deux, comme à la figure P; divisez-le ensuite, au moyen de cette perpendiculaire, en quatre parties égales, telles que 1, 2, 3, 4 : vous marquerez la naissance des cheveux à la moitié de la première section.

Sur la seconde seront les yeux ; sur la troisième le nez ; sur la quatrième l'extrémité du menton ; à quoi on ajoute une cinquième partie qui détermine la longueur du cou.

Divisez la ligne du milieu, sur laquelle doivent se placer les yeux, en cinq parties ; sur la seconde et la quatrième seront tracés les yeux ; la longueur de chaque œil se divise en trois parties, dont l'une est occupée par la prunelle ; l'ouverture de l'œil est du tiers de sa longueur ; la largeur du nez est égale à l'espace d'entre les yeux.

La quatrième section sera divisée en trois dans sa hauteur. Sur la première vous tracerez la bouche de la longueur d'un œil et demi ; tracez les oreilles depuis la ligne des yeux jusqu'à celle du nez, où vous commencerez le cou, qui aura de grosseur la moitié de la tête ; il s'élargit en approchant des clavicules, et sa proportion, depuis la fossette du cou, jusqu'à la naissance des épaules, est de la moitié des cinq parties qui divisent la tête et le cou.

Explication de la tête, vue de profil.

La tête de profil se forme par les mêmes règles que la précédente ; observez que pour décrire le derrière de la tête, il faut, de la même ouverture du compas dont vous aurez décrit le cercle, en reculer le centre d'une sixième partie du diamètre, et, de l'autre jambe du compas, marquer le derrière de la tête ; divisez ensuite l'espace qui est entre la perpendiculaire et la circonférence de l'ovale, en trois parties égales ; sur celle du milieu sera tracé votre œil, qui aura par ce moyen la moitié juste de l'œil de face ; divisez ensuite, sur la troisième section, l'espace entre la perpendiculaire et la circonférence, pour placer le nez entre deux ; ajoutez en dehors une troisième partie qui marquera juste la saillie du nez de profil que vous tracerez dans sa longueur, depuis la ligne de l'œil ; la narine doit rentrer sous l'aplomb de l'œil. Pour former le bas du visage, tirez une perpendiculaire depuis la section de la ligne du nez, sur le contour de l'ovale ponctué, jusqu'à la quatrième section ; divisez cette perpendiculaire en trois parties égales ; sur la première section, formez la bouche de la moitié de celle qui est vue de front ; faites avancer la lèvre de dessus jusqu'à la moitié de l'avance du nez, celle de dessous de la moitié moins, et le menton jusqu'à la perpendiculaire ; placez l'oreille au contour de l'ovale, en dedans, depuis la ligne des yeux jusqu'à la ligne du nez ; faites le cou de la même grosseur et longueur qu'en la figure précédente, lui donnant, par derrière, depuis le point où la ligne à plomb coupe les troisième et quatrième sections de l'ovale, la largeur d'un nez et demi, en faisant un peu rentrer le contour en dedans, et par devant, sur la quatrième section de la moitié d'un nez ; sur la cinquième section, donnez au cou, par derrière, la largeur de deux mesures de nez, depuis la perpendiculaire, et le faites avancer par devant de la moitié du menton.

PLANCHE II, N° 2.

Explication de la tête d'homme, vue de trois quarts.

Pour faire la tête de trois quarts formez un cercle ponctué comme aux précédentes, que vous diviserez en trois parties égales, et reculerez le centre comme au profil, pour faire le derrière de la tête, contre lequel vous dessinerez l'oreille, depuis la ligne de l'œil jusqu'à celle du nez ; puis posant la pointe du compas à la section qui se fait de la ligne des yeux avec le cercle ponctué, par derrière, et l'ouvrant jusqu'à la section opposée dudit cercle avec la ligne, par devant, vous marquerez le contour de la joue gauche ; ensuite, divisez en deux parties l'espace qui est depuis le contour sur la ligne des yeux jusqu'à la perpendiculaire qui traverse toute la tête, en posant la pointe du compas à cette section, qui serait le milieu du nez par le haut, et l'ouvrant jusqu'à la section opposée du cercle ponctué et de la ligne des yeux, vous marquerez le contour de l'autre joue et dessinerez le bas de la tête ; en ajoutant une partie égale aux trois autres, le cou est comme à la tête de profil.

Les lettres A, B, C, représentent le plan ou l'ombre de la tête raccourcie, comme la voyant par-dessus le sommet de la tête, qui se fait du cercle 1 ponctué et de son reculement du second centre ; pour avoir le derrière de la tête ; et par le même moyen, des extrémités des yeux et du nez représentés dans ledit plan ou ombre, on élève quatre perpendiculaires ponctuées, pour former et faire lesdits yeux, qui sont au-dessus dudit plan ; le raccourci se développe au moyen de cette opération, et donne les yeux tels que vous les voyez disposés à la figure de la planche marquée d'un ◡.

La tête vue par derrière se fait par les mêmes règles de la tête vue de front ; il y a seulement ceci de particulier que pour former le bas de la rondeur de la tête, au lieu de vous servir du demi-cercle ponctué, il faut baisser le centre sur la ligne perpendiculaire de la troisième partie de l'œil vue de front, et de la même ouverture, former le tour de la tête par bas.

Les oreilles se placent comme à la tête vue de front, les dessinant comme la figure séparée le montre ; au-dessus vous marquerez ce qui pourrait paraître du derrière des mâchoires : le cou se fait aussi comme en la première figure ; si vous voulez orner la tête de cheveux, le second centre sera celui qu'il faudra prendre.

Proportions et mesures de la tête de l'enfant, vue de front et de profil.

Pour tracer la tête de l'enfant, on forme un ovale en décrivant d'abord un cercle coupé de deux diamètres à angles droits dont la perpendiculaire sera prolongée par le bas ; divisez les deux demi-diamètres en deux parties égales, ce qui vous donnera quatre parties égales ; ajoutez-y une cinquième sur la même perpendiculaire, par le bas ; la première section marquera la naissance des cheveux, et la troisième la ligne des yeux, que vous diviserez en cinq parties égales ; sur la seconde et la quatrième formez les yeux, dont la prunelle doit contenir la moitié, les sourcils monteront jusqu'à la moitié de l'espace qui est entre la ligne des yeux et la ligne que décrit le diamètre horizontal ; formez le nez sur l'extrémité inférieure de la circonférence du cercle, divisez la cinquième partie en trois égales : sur la première formez la bouche, et sur la troisième le menton : posez la pointe du compas sur la première section de l'ouverture du demi-diamètre du cercle, formez dessous un demi-cercle qui marquera le dessous du menton, dessinez les oreilles depuis la ligne des sourcils jusqu'à la moitié du nez, où elles seront jointes aux joues, qui auront de largeur des deux côtés de la perpendiculaire l'espace qui est depuis la ligne des yeux jusques au-dessus du menton, qui fait la deuxième section de la cinquième partie de la tête, à la ligne du nez, une longueur et demie de nez, à la moitié de la cinquième partie de la tête, où elles joignent le deuxième cercle et où commence le cou, deux largeurs de nez ;

donnez à la bouche la largeur de trois quarts de longueur de nez; le cou doit avoir de grosseur deux longueurs et demie de nez, et le haut des épaules une mesure de tête.

La tête, vue de profil, se forme avec le même cercle et les mêmes divisions que la précédente. Pour former le derrière de la tête, les points 1, 2, 3, 4, 5, marqués, posez la pointe du compas au centre ⊙ de la ligne 4, et, de son ouverture posée sur le haut du cercle, vous décrirez une portion de cercle, jusques à la ligne 2; puis posant la pointe du compas sur le centre posé à la ligne 2, vous décrirez, de la même ouverture, une portion de cercle depuis la circonférence inférieure du cercle jusqu'à la ligne 3; ensuite, posant la pointe du compas sur le point † qui se trouve placé sur la ligne 3, vous achèverez de tracer le derrière de la tête; en ajoutant une sixième section pareille aux cinq supérieures, vous marquerez les épaules qui doivent avoir, depuis la perpendiculaire, deux longueurs de nez par derrière, et par devant une longueur

PLANCHE III, N° 3.

Description des yeux.

Les yeux, organes de la vue, sont situés dans deux cavités de la tête, appelées orbites; on peut y considérer leurs parties extérieures et intérieures: je dirai seulement quelque chose des extérieures, que les artistes doivent nécessairement connaître.

Les sourcils sont à l'extrémité du front, couverts de poil qui sert à défendre et orner les yeux; la partie qui est vers le nez s'appelle la tête des sourcils, l'autre s'appelle la queue; l'espace qui est entre deux se nomme l'entre-sourcil, qui est de la moitié d'un œil, vis-à-vis de leur tête; les paupières servent à couvrir les yeux et les défendre des injures externes; les poils de la supérieure sont courbés vers le haut, et ceux de l'inférieure vers le bas; les parties où elles se joignent sont appelées les coins des yeux; celui qui est auprès du nez s'appelle le grand angle ou l'angle interne; l'autre, qui est vers les tempes, le petit angle ou externe; au grand angle, on voit une glandule que l'on nomme glandule lacrymale; ce qui est apparent des parties internes de l'œil est une partie de la tunique appelée conjonctive, elle est percée par devant et laisse toute la prunelle découverte, et d'autant qu'elle est blanche, on l'appelle vulgairement le blanc de l'œil; le cercle que nous appelons la prunelle de l'œil, est une partie de la tunique appelée uvée, ou ce tissu de filamens qui fait la tunique ciliaire, laquelle est aussi percée par le devant, pour laisser passer les rayons au fond de l'œil; cette partie qui fait l'iris ou la couronne, est verte, bleue, ou noire, selon les divers tempéramens du cerveau et des yeux, et la couleur de l'uvée; le milieu, au travers duquel on voit les humeurs de l'œil, est fort noir et se dilate et se resserre selon la force ou la faiblesse de la lumière, ou bien selon la petitesse de l'objet.

Le nez a de longueur la quatrième partie de longueur de la tête; sa mesure est la base de l'échelle de proportion du corps et de toutes ses parties, comme on le verra dans la suite de l'ouvrage; sa largeur est la même que celle de l'œil.

La bouche a de plus la moitié de la mesure de l'œil.

PLANCHE IV, N° 4.

Des parties de l'oreille, et des proportions qu'elle doit avoir.

Cette partie, souvent très-négligée, est cependant trop essentiellement nécessaire à orner et caractériser la tête, pour que je n'en recommande pas l'étude; elle est ordinairement d'une partie ou longueur de nez; elle varie infiniment dans ses formes, ce que le naturel démontrera à ceux qui l'étudieront sérieusement; elle est composée de parties externes qui n'ont presque de mouvement qu'avec la tête et sont de leur nature cartilagineuses; la partie supérieure est détachée de la tête et se nomme aile; le milieu, qui est le plus enfoncé, se nomme coquille et répond à l'organe intérieur de l'oreille; sa largeur ordinaire est de la moitié de sa longueur, mais cependant, comme j'ai dit ci-dessus, cela varie infiniment, à raison de la variété des formes.

PLANCHE V, N° 5.

Les quatre têtes contenues dans cette planche sont tirées des meilleurs ouvrages de Jean Cousin, et donnent une idée du bon goût de dessin que ce maître s'était formé en s'appliquant à l'examen des ouvrages des grands maîtres italiens qui travaillaient de son temps à Fontainebleau.

PLANCHE VI, N° 6.

Manière de dessiner les têtes raccourcies de front.

Il faut observer les mêmes proportions et mesures expliquées dans les planches précédentes, et sur la ligne penchante ponctuée, marquée par le haut A, et par le bas B, vous tracerez la tête vue de profil; puis tirez des lignes ponctuées horizontales, procédant de ladite tête, pour en faire la tête raccourcie vue de front, observant les deux cercles ainsi marqués ⊙ formant le centre des cercles et où les lignes horizontales doivent le terminer; il faut marquer les yeux, le nez, la bouche et le menton, l'extrémité du front et des oreilles, comme vous voyez par ces figures raccourcies marquées par de petites lettres, *a* par le haut, *b* par le bas, perpendiculairement; on se sert de la même méthode pour toutes les têtes raccourcies qui sont représentées dessous les susdites têtes, usant des centres ⊙ comme dessus.

Des têtes de trois quarts raccourcies.

C'est par la même méthode que l'on procède aussi pour la tête de trois quarts raccourcie; il faut seulement observer, que de la ligne ponctuée penchante, marquée d'une petite croix, il en faut prendre la distance et la mesure, pour

en faire comme l'ombre des susdites têtes, qui servira pour montrer les lignes ponctuées perpendiculairement à la tête que vous voudrez dessiner de trois quartiers, et les intersections que donneront les lignes ponctuées horizontales, procédant des têtes vues de côté, vous détermineront la situation des yeux, du nez, de la bouche et du menton, comme vous le voyez dans les figures du bas de la planche; vous observerez donc de placer les centres ⊙⊙ tels qu'ils sont, pour faire que tout soit dans sa place, marquant les proportions de l'œil au nez, du nez à la bouche, de la bouche au menton, conduisez lesdites proportions par le compas de lignes courbes ponctuées, pour élever ou baisser les têtes raccourcies.

Les têtes, vues par derrière, marquées A et B, se forment en observant la méthode déjà enseignée.

PLANCHE VII, N° 7.

Proportion et mesure des mains, vues par le dedans, le dehors et par le côté.

La main a de longueur trois mesures de nez; divisez-la en trois carrés égaux marqués 1, 2, 3, vous en ajoutez un 4e pour le poignet : posez la pointe du compas à l'angle du carré où le poignet joint le pouce, et l'ouvrez jusqu'au tiers du 2e côté gauche, d'où vous marquerez une portion de cercle qui nous donnera la première jointure des doigts; ensuite divisez la base du troisième carré en deux parties égales, ajoutez-y une troisième égale, marquée A, dont vous élèverez une perpendiculaire, et à la section qu'elle fera avec la ligne supérieure du même carré, vous marquerez la deuxième jointure du pouce, puis, du même point A, tirez une ligne jusqu'à l'angle supérieur du premier carré B, laquelle formera un triangle ponctué dans lequel sera placé le premier doigt; sa longueur s'étend jusqu'à la moitié de la jointure de la troisième phalange du doigt du milieu; le troisième doigt au tiers; le petit doigt, jusqu'à la jointure supérieure du troisième doigt, et le pouce à la deuxième jointure du premier doigt; à la main de profil, le poignet ne doit avoir que trois quarts de celui de face, comme il est désigné sur le plan géométral B.

Des mesures raccourcies.

Pour dessiner une main raccourcie, faites une main de profil, en disposant les doigts de la manière que vous le jugerez convenable à l'aspect sous lequel vous avez dessein de la représenter, mais toujours suivant les proportions ci-dessus; puis, pour en avoir le plan, formez un trait et carré, et copiez l'angle inférieur du côté droit, qui est sous la main de profil, d'une ligne diagonale qui le sépare en deux angles égaux; ensuite, de toutes les jointures et extrémités de la main, tirez deux lignes perpendiculaires dessus jusqu'à ladite ligne diagonale marquée aux deux bouts d'un O, des sections desquelles vous tirerez des lignes horizontales parallèles, lesquelles vous donneront, en vous servant pour les largeurs des mains vues de front, le plan de la main que vous voulez dessiner : après, élevez de ce plan des lignes perpendiculaires, pour avoir des largeurs de la main raccourcie, et tirez des lignes horizontales parallèles des extrémités et jointures du profil, aux intersections desquelles vous avez la mesure raccourcie, comme vous voyez aux figures marquées A, B, C, D, qui se font par la même méthode.

PLANCHE VIII, N° 8.

Suite de l'explication des mains raccourcies.

Les mêmes moyens, employés dans la planche précédente, s'emploient pour le second exemple, dans lequel sont représentées les diversités d'aspects sous lesquels se peuvent offrir les mains raccourcies.

PLANCHE IX, N° 9.

Proportions et mesures du pied vu de profil, par dehors et par dedans, de front, par devant et par derrière.

Le pied, vu de profil, a de longueur quatre mesures de nez; marquez cette longueur, divisez-la en trois parties égales sous le pied, comme la figure en donne l'exemple; vous donnerez une partie à la grosseur du bas de la jambe vue de côté; donnez à la jointure du cou-de-pied depuis la plante, marquée C, jusqu'au point marqué A, la longueur d'un nez et demi; depuis la jointure du cou-de-pied, jusqu'à la première jointure du pouce, marquée B, un nez et deux tiers : le petit doigt commence à la troisième mesure qui sépare le pied en quatre parties égales, et n'excède pas la moitié de la première jointure du pouce : les doigts suivans augmentent successivement de la grandeur de leurs ongles, jusqu'au doigt qui est proche du pouce.

Il n'y a de différence entre le pied vu de profil, vu par dehors, et celui vu par dedans, qu'aux contours de dessus; et à ceux de la plante du pied, les mesures sont parfaitement semblables.

Le pied, vu de front, par devant, se trouve raccourci; il faut, pour la même mesure de l'avant-pied, prendre une longueur et deux tiers de nez; divisez cette mesure en trois parties égales, dans l'une desquelles vous dessinerez le pouce; dans la suivante les deux autres doigts, et dans la troisième les deux plus petits.

Le pied, vu par derrière, a de large une longueur de nez; l'avant-pied est comme au pied vu par devant, et par le bas de la jambe, au-dessus de la cheville du pied, a aussi une longueur de nez, d'où elle va peu à peu en s'élargissant jusqu'au mollet de la jambe, comme nous le verrons dans la suite du livre.

Des pieds raccourcis.

Pour dessiner le pied raccourci vu par devant ou par le talon, il faut établir le pied de profil avec ses proportions et mesures comme dessus, desquelles vous tirerez des lignes perpendiculaires dessous, jusqu'à la diagonale marquée O aux deux bouts; puis, de ces sections, tirez des lignes horizontales pour faire le plan du pied, où vous ajouterez les largeurs comme il a été enseigné aux mains; ensuite élevez de ce plan des lignes perpendiculaires, et tirez des lignes horizontales du pied de profil, aux intersections desquelles vous aurez les mesures du pied raccourci comme vous voyez aux figures A, B, C, D: car pour les deux pieds marqués C, D, c'est la même manière d'opérer.

PLANCHE X, N° 10.

Suite de l'explication des pieds raccourcis.

Il faut observer les mêmes règles qu'à la précédente planche.

Nota. Les pieds marqués A, B, dont l'un se voit par dessus et l'autre par dessous, offrent l'ombre de côté, et les lignes perpendiculaires, montant desdites ombres avec les lignes horizontales qui procèdent des figures A et B, donnent, par leurs intersections, les figures des pieds en raccourci et les doigts desdits pieds marqués A, B, C, D, E : c'est ainsi que l'on peut généralement procéder pour toutes les figures que l'on veut raccourcir.

PLANCHE XI, N° 11.

Proportions et mesures du corps humain, vu par devant, par derrière et par le côté, depuis les épaules jusqu'aux génitoires.

Le corps de l'homme, vu par le devant, depuis les épaules jusqu'aux génitoires, contient trois grandeurs de la tête: la première, depuis les épaules jusque sous les pectoraux; la seconde, de là au nombril, et la troisième, du nombril aux génitoires. La largeur du corps, d'une épaule à l'autre, est de deux grandeurs de tête; à l'endroit des hanches et du nombril, six longueurs de nez: le corps, vu par derrière, est absolument semblable quant aux proportions.

La figure, vue de côté, est, quant aux longueurs, la même que de face; la largeur est, à l'endroit des épaules et du pectoral, cinq longueurs de nez; à l'endroit des hanches et du nombril, une grandeur de tête; au-dessous de la fesse trois † longueurs de nez; au plus gros de la fesse et du bas-ventre, quatre longueurs et demie de nez. Le bras vu par dessus, a de largeur, par le coude, le tiers d'une grandeur de tête; au poignet, une longueur de nez, et joignant le poignet au métacarpe, un peu moins.

Explication des muscles de ces figures et de leur office.

A la figure vue par devant

A, le Sténoïde. B, le Mastoïde; ils servent tous deux au mouvement du cou et de la tête, en devant.

C, est une portion du Trapèze : D, le Deltoïde, qui sert à élever le bras : E, le Pectoral, qui tire le bras en avant : F, le Sternum ou Brachet : G, le grand Dentelé : H, l'Oblique externe, qui servent à la respiration : I, les Clavicules : L, le Droit, qui sert à relever le corps lorsqu'il est couché sur le dos, et à soutenir son poids quand il penche en arrière, à quoi les Obliques contribuent aussi.

M, marque la place des os des Iles ou des hanches : N, le Nombril : O, le Membraneux : P, le Couturier : Q, le Triceps : R, le Droit : S, le Vaste externe : T, le Vaste interne : ces trois derniers, avec le Crural, servent à étendre la jambe : V, portion du Grêle.

A la figure vue par derrière.

A, marque une portion du Mastoïde : B, C, le Trapèze, pour le mouvement de l'épaule, en haut, en bas et en arrière : D, le Deltoïde, et E, le Sus-Épineux, qui sert à tirer le bras en haut : F, le Sous-Épineux, qui tire l'os du bras en bas, avec G, qui est l'Abaisseur propre, et H, qui marque le Très-large, et tire le bras par derrière et en bas : I marque une portion de l'Oblique externe : K, le grand Fessier : L, portion du grand Fessier : M, portion du Membraneux : N, le Vaste externe : O, le Biceps de la jambe : P, le demi-Nerveux : Q, portion du Triceps.

A la figure vue par le côté.

†, marque le Mastoïde : A, une portion du Trapèze : B, le Deltoïde : C, une portion du Brachial : DD, les Extenseurs du coude : E, l'union des deux susdits Extenseurs : F, le Sous-Épineux : C, l'Abaisseur propre : H, le Très-large : I, le grand Dentelé : K, l'Oblique externe : L, le Pectoral : M, partie du Droit : N, portion du grand Fessier : O, le grand Fessier : P, le Trochanter : Q, le Membraneux : R, portion du Droit : S, le Vaste externe : T, le Biceps : VV, le demi-Nerveux : X, le demi-Membraneux : YY, deux portions du Triceps : Z, le Grêle.

Les muscles du bras seront décrits dans les figures suivantes

PLANCHE XII, N° 12.

Proportions et mesures du bras vu par dehors, et la description de ses muscles.

Le bras a de longueur, depuis son attache à l'épaule jusqu'à l'articulation du poignet, deux grandeurs de tête; du poignet à l'extrémité du doigt du milieu, une grandeur de tête; la grosseur du bras, à l'endroit de l'épaule, est de deux longueurs de nez; à l'endroit du coude, une longueur de nez et deux tiers; au-dessous du coude marqué *, même largeur, à l'endroit du poignet, une longueur de nez

Les muscles du bras, vus par dehors, sont : A, le Deltoïde : B, C, les Extenseurs du coude, savoir : B, l'interne, C, l'externe : D, portion du Brachial : E, portion du long Supinateur du Rayon : F, l'Extenseur supérieur du Carpe : G, l'Extenseur des Doigts : H, l'Extenseur inférieur du Carpe : I, portion du Fléchisseur des Doigts : K, l'Olécrâne ou os du coude sans chair : L, le Fléchisseur inférieur du Carpe : M, le Carpe : N, le Métacarpe : O, l'Extenseur du Pouce.

Particularités des bras raccourcis, vus par dehors.

Le bras, étendu de son long, avec ses proportions et mesures, sur la ligne horizontale marquée A, B, C, vu par le côté, nous donne le raccourcissement de cette figure, de trois différentes sortes : la première, de front, marquée A; la seconde, un peu de côté, marquée B, qui se voit par le dedans du bras; et la troisième, marquée C, qui se présente par le dehors. Le moyen de parvenir à établir ces exemples est de tirer des lignes perpendiculaires du bras étendu de son long jusqu'à la ligne diagonale marquée des deux bouts O, et de renvoyer la réflexion de ces lignes rectangulairement de lignes horizontales, pour en avoir les ombres desdits bras; mais il faut observer une considération relative à ces ombres, c'est que le soleil étant supposé donner à plomb sur le bras, le trait doit être juste dans l'ombre comme dans le bras, de tous les points, et formant les intersections sur les parallèles decrites de la diagonale élevée des lignes perpendiculaires, qui vous donneront le bras raccourci de front, marqué A; et l'ombre marquee B, qui est un peu de côté, nous donne aussi le bras raccourci, vu par dehors, marqué C, lequel se voit par l'œil marqué C, et les deux autres par l'œil marqué A, B, tellement que, par l'intersection des lignes perpendiculaires montant et procédant des ombres, avec les lignes à niveau procédant du bras vu de son long, se forment les bras raccourcis tels qu'on les voit sur la planche.

PLANCHE XIII, N° 13.

Mesures du bras vu par dedans, et la description de ses muscles.

Les mesures et proportions du bras vu par dedans sont géométralement les mêmes que celles du bras vu par dehors.

Les muscles apparens du bras vu par dedans sont : A, le Deltoïde : B, le Biceps : C, portion de l'Extenseur du Coude : D, E, le Brachial et le Coracobrachial : F, le long Supinateur du Rayon : G, le rond Pronateur du Rayon : H, le Flechisseur supérieur du Carpe : I, l'Extenseur supérieur du Carpe : K, le Palmaire : L, le Fléchisseur inférieur du Carpe : M, le Carpe : N, le Métacarpe ou Paume de la main.

Du bras raccourci vu par dedans

Cette figure a le bras un peu ployé au coude, tel que l'offre la figure d'homme entière de la planche ci-après N° 18; la maniere d'opérer pour parvenir a établir les différens raccourcis dont cette planche offre des exemples, est la même que la précédente : ce sont toujours les perpendiculaires portant sur la diagonale marquée ⊙ à ses extrémités; et les lignes horizontales parallèles, dérivant des points de la figure au moyen des différentes intersections qu'elles produisent, donnent enfin géométralement les résultats que vous voyez.

PLANCHE XIV, N° 14.

Mesures et proportions de la jambe vue de front, par derrière et par le côté, en dehors et en dedans, avec la description des muscles.

La longueur de la jambe vue de front, avec la cuisse, depuis les génitoires jusqu'à la plante du pied, contient quatre grandeurs de tête. La grosseur de la cuisse, à l'endroit des génitoires, a trois longueurs de nez; par le milieu de la cuisse, deux longueurs et demie de nez; par le genou, une longueur et trois quarts de nez; par le mollet, deux longueurs et un quart de nez; sous le mollet, une longueur et trois quarts de nez; par le bas de la jambe, au-dessus de la cheville du pied, une longueur de nez, tellement que la grosseur du poignet, vu en sa largeur, et le bas de la jambe, vu par devant, sont de même mesure, ainsi que le genou et le bras à l'endroit du coude; la jambe vue par derrière est exactement la même pour les proportions.

Les muscles de la jambe vue par devant

SONT : A, portion du Membraneux, qui sert à tourner la jambe en dehors : B, le Droit : C, le Couturier, qui sert à croiser les jambes : D, le Triceps, qui amène la cuisse en dedans : E, portion du Grêle : F, le Vaste externe : G, le Vaste interne : H, la Rotule du genou : I, l'Os de la jambe sans chair : K, Jambier antérieur : L, portion du Gémeau externe : M, l'Éperonnier : N, l'Extenseur des Orteils : O, portion du Gémeau interne . P, portion du Solaire . Q, la Cheville ou Malléole externe : †, l'Anneau sous lequel passent les Muscles : R, les Orteils : S, la Malléole interne.

Les muscles de la jambe vue par derrière

SONT : A, une portion du grand Fessier : B, une portion du Triceps : C, le Grêle : D, le demi-Membraneux : E, le demi-Nerveux : F, portion du Droit : G, portion du Couturier : H, portion du Crural : I, portion du Biceps : K, portion du Vaste externe : L, M, les Gémeaux, dont l'un, marqué M, est nommé externe, et l'autre interne : N, le Calcanéum ou Talon.

Les mesures de la jambe, vue de côté, par dehors ou par dedans, sont, quant à la hauteur, les mêmes que celles de face; quant aux largeurs, elles diffèrent : le haut de la cuisse de profil est de trois longueurs et un quart de nez; le milieu de la cuisse, de trois longueurs de nez : le genou, le mollet de la jambe et le dessous du mollet sont comme aux figures précédentes, et le bas de la jambe, au-dessus de la cheville du pied, est d'une troisième partie de la tête; le pied, d'une grandeur entière de la tête.

Les muscles de la jambe apparens en dedans

SONT : A, le demi-Nerveux : B, le demi-Membraneux : C, D, deux portions du Triceps : E, le Grêle : F, le Couturier : G, le Vaste interne : H, le Droit : I, l'Os de la Rotule : K, le Solaire : L, l'os de la jambe : M, le Gémeau interne : N, le Tendon d'Achille : O, le Tarse ou Cou-de-pied : P, les Orteils : Q, le Talon.

Les muscles apparens de la jambe vue par dehors

SONT : A, le demi-Nerveux : B, le Vaste externe : C, le Grêle antérieur : E, la Rotule : D, le Biceps : F, le Gémeau externe : G, l'Éperonnier : H, la Cheville ou Malléole externe : I, l'Os de la jambe.

PLANCHE XV, N° 15.

Manière de dessiner les cuisses et les jambes raccourcies, vues par dehors et par dedans.

POUR y parvenir, tirez un trait carré sur votre papier; dessinez, dans un des angles, les jambes de profil dont vous voulez avoir le raccourci; tirez des principaux points de ces figures, des lignes perpendiculaires sur la ligne horizontale marquée A; puis, en posant la pointe du compas à la section du trait carré, prenez toutes les distances de ces perpendiculaires et les portez en bas sur la grande perpendiculaire marquée B; ensuite, de toutes ces sections, tirez des lignes horizontales pour avoir les longueurs du plan; ajoutez-y les grosseurs, comme nous avons dit ci-devant, en parlant des proportions; enfin, de toutes ces largeurs et principaux points du plan, élevez des perpendiculaires jusqu'à la section des lignes horizontales tirées du profil, et marquez, aux sections des lignes correspondantes, la place de chaque partie raccourcie, comme il est marqué à la figure : cette méthode peut être appliquée à tous les raccourcis dont on a besoin : la seconde figure n'offre de différence qu'en ce que le plan étant incliné diagonalement, le raccourci est moins précipité qu'il ne l'est avec le plan droit. Consultez les planches raccourcies expliquées précédemment ainsi que celles qui suivront.

PLANCHE XVI, N° 16.

Description des os qui forment ce que l'on nomme la charpente du corps humain.

J'AI cru qu'ayant à développer la figure entière, tant dépouillée de la peau, pour montrer les muscles dans tout leur ensemble, que recouverts de la peau, je devais donner la connaissance de ce qui soutient l'édifice, et en fixer l'étendue; c'est ce qui me détermine à faire précéder cette planche qui contient les os et leur description.

Les os de la tête sont : A, l'os coronal : B, les pariétaux : C, l'os occipital : D, l'os temporal : E, l'os de la pommette : F, la mâchoire inferieure : G, la mâchoire supérieure : H, la colonne vertébrale, dont 7 composent le cou; 12, le dos; 5, les reins; l'os sacrum en contient 6; le coccix, 4; en tout 34, qui tous ont des différences à raison des attaches des muscles et des mouvemens qui leur sont commandés par l'action desdits muscles.

H, les clavicules : K, le sternum : L, le cartilage xiphoïde ou fourchette : M, les côtes, dont les 7 supérieures sont appelées vraies et les cinq inférieures fausses : NN, les os des iles : OO, crête des os des iles : P, l'os pubis : Q, l'os sacrum : R, le coccix : S, le fémur ou l'os de la cuisse : T, la tête du fémur, qui s'emboîte dans l'os des iles : V, le grand trochanter : U, le petit trochanter : X, le condyle interne du fémur : Y, le condyle externe du fémur : Z, la rotule : 1, les clavicules : 2, l'os du bras, dit *humérus* : 3, l'os du coude ou *cubitus* : 4, l'os du rayon : 5, les os du carpe, au nombre de huit, formant l'articulation du poignet : 6, les quatre os du métacarpe : 7, les os des doigts, au nombre de quatorze : 8, l'os de la jambe, appelé *tibia* : 9, l'os péroné : 10, les os du tarse ou cou-de-pied, au nombre de sept : 11, les cinq os du pied, dits métatarse : 12, les cinq orteils qui ont chacun trois os, excepte le pouce qui n'en a que deux.

PLANCHE XVII, N° 17.

CETTE planche contient la figure de l'homme tout entière, dépouillée de la peau, vue par devant, par derrière et par le côté, dans les proportions indiquées ci-après.

Proportion de la figure d'homme, couverte de sa peau, vue par derrière, par devant et par le côté.

NOTA. Lorsqu'on recommande l'Anatomie, c'est sans doute avec raison : car sans l'étude de cette science, il est absolument impossible de parvenir à bien dessiner la figure ; cependant, il faut faire attention que ce serait un défaut qui nuirait aux grâces de l'exécution, d'oublier que la peau adoucit les muscles et les rend moins durs à l'œil ; celui qui se perfectionne dans les connaissances de l'Anatomie ne doit donc s'en servir que pour se rendre exact dans les formes et dans les mouvemens de ces figures, sans jamais les prononcer avec exagération, ce que j'ai tâché d'indiquer ici dans les figures dont suit l'explication.

Élevez sur votre papier une ligne perpendiculaire que vous diviserez en huit parties égales, dans sa hauteur, à partir du sol qui lui sert de base : la première et la plus élevée contiendra la tête ; la seconde, depuis le menton jusqu'aux tétins ; la troisième, des tétins au nombril ; la quatrième, du nombril aux génitoires ; la cinquième, de là à la moitié de la cuisse ; puis la sixième, jusqu'au-dessous du genou ; la septième, de là au-dessous du mollet ; enfin, la huitième, jusqu'à la plante du pied. Ce sont les mêmes mesures pour atteindre de l'extrémité du doigt du milieu de la main droite à l'extrémité opposée de la main gauche, en passant par les épaules qui contiennent deux mesures de tête ; les hanches, six longueurs de nez ou deux faces ; le haut des cuisses, deux faces ; le milieu, deux longueurs et deux tiers de nez ; le genou, deux longueurs de nez ; le mollet de la jambe, deux longueurs et un quart de nez ; le bas de la jambe, vue par devant, une longueur de nez ; vue par le côté, une troisième partie de la tête.

Pour placer les tétins, faites un triangle équilatéral de l'ouverture de quatre longueurs et demie de nez, dont l'un des angles touchera le dessous du menton, et les deux autres marqueront les tétins ; la figure, vue par derrière, est géométralement semblable en proportion à la figure vue par le devant ; la figure vue de côté, et qui se trouve placée au haut de la planche, n° 18, est de même pour la hauteur ; la largeur, à l'endroit de l'estomac, cinq longueurs de nez ; mais, parce que le corps de cette figure tourne un peu et n'est pas directement de profil, elle est plus large : il faut trouver cela par le moyen du plan, comme je l'ai indiqué ci-dessus, dans quelques planches précédentes ; par les hanches de profil, il y a quatre longueurs de nez ; le genou, une longueur trois quarts de nez ; deux longueurs et un quart de nez, sous le mollet, une longueur et trois quarts de nez ; le bas de la jambe au-dessus de la cheville du pied, une troisième partie de la tête.

Vous observerez, pour le bras raccourci, la méthode que j'ai déjà indiquée dans un bras disposé d'une manière presque semblable à celui-ci.

PLANCHE XVIII, N° 18.

Des proportions de la figure entière de la femme et de l'enfant, vue de face et par derrière.

LA figure de femme, vue par devant, s'établit, ainsi que celle d'homme, sur huit têtes de proportion, quant à sa hauteur ; mais la largeur des épaules n'est que de six longueurs de nez ou deux faces ; aux hanches et aux fesses, deux mesures de tête ; les bras, jambes, cuisses plus potelés et moins prononcés qu'à la figure d'homme, et en général moins sveltes et plus arrondis aux articulations ; vue par derrière semblablement.

L'enfant contient en sa hauteur cinq mesures de tête, savoir : trois depuis le sommet de la tête jusqu'aux génitoires, et les deux autres depuis les génitoires jusqu'à la plante des pieds ; à l'endroit des épaules, il a de largeur la mesure d'une tête ; au milieu du corps, une tête ; largeur de la cuisse par le haut, d'un tiers de deux mesures de tête ; le genou a de largeur depuis l'œil jusqu'au menton ; le bas de la jambe et le poignet sont de la moitié de la grosseur du cou ; de l'extrémité du doigt du milieu de la main droite jusqu'à l'extrémité opposée à gauche, il est de la même mesure de cinq têtes, comme il a été observé déjà à la figure d'homme ; les mêmes mesures vues par derrière.

PLANCHE XIX, N° 19.

Des proportions de la femme et de l'enfant, vus par le côté.

LA figure de femme de profil est de même hauteur que les précédentes, divisée de même en huit : à l'endroit des mamelles, des épaules, des hanches et du ventre, la mesure de cinq longueurs de nez ; à la ceinture, une grandeur de tête, ainsi qu'à la cuisse au-dessous de la fesse ; les genoux, de la grosseur du cou, qui est d'une longueur et cinq parties du nez divisé en six, le poignet, le bas de la jambe au-dessus de la cheville du pied, de la moitié du cou.

L'enfant est représenté ici de l'âge de cinq ou six ans ; il a de hauteur cinq des huit parties de la femme, dont les divisions ont été expliquées dans la planche précédente.

Exemple de deux figures semblables vues par devant et par derrière.

CES deux figures ne sont proposées que pour démontrer que, d'une figure vue par devant, on en peut faire une vue par derrière ; à l'opposé, vous remarquerez les bras raccourcis marqués A et B par le procédé des nombres et des lignes qui en procèdent, ainsi que la méthode en a été démontrée dans plusieurs figures précédentes.

PLANCHE XX, N° 20

Cette figure offre un exemple semblable au précédent, avec la différence que celle-ci, quoique entièrement développée, est assise ; mais, quant aux règles à suivre, tant pour le raccourci que pour les rapports d'un côté au côté opposé, ils sont absolument les mêmes, et se tracent l'un comme l'autre.

Figure entière du corps, raccourci de front, vue par la plante des pieds, le ventre dessus.

Tracez, dans ses proportions, la figure vue de profil, couchée de son long, sur la ligne horizontale 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ; tirez des diagonales réfléchies des susdits points, jusque sur la ligne perpendiculaire marquée ⊙ à ses extrémités, conservant les espaces marqués de même qu'à la ligne horizontale ; de ces points correspondans tirez des lignes horizontales parallèles à la première, sur lesquelles vous établirez l'ombre de la figure, observant que le soleil est supposé donner à plomb sur la figure, ce qui rend l'ombre vue de front, dans laquelle il faut observer les largeurs et proportions ; et pour en produire le raccourci, élevez des lignes perpendiculaires montant jusqu'aux intersections des lignes horizontales procédant de la figure de profil, comme il est démontré dans la planche, où l'œil marqué A regarde par la plante des pieds la première figure et la voit raccourcie de front comme la troisième se voit ici tracée d'après la méthode indiquée ; la mesure marquée * est l'échelle de la tête à raison de la grandeur de la figure.

PLANCHE XXI, N° 21.

Exemple de la figure raccourcie de front, vue par le sommet de la tête, le ventre dessus

Cette figure est la même que la précédente quant aux proportions et à la manière d'opérer pour en obtenir le raccourci ; celle-ci n'a de différence que d'être vue par le sommet, tandis que l'autre est vue par la plante des pieds.

Figure vue raccourcie, par la plante des pieds, et couchée sur le ventre, un peu de côté.

La même méthode s'emploie pour cette figure comme pour les précédentes, en observant que, pour établir l'ombre de côté, il faut tracer la diagonale CD dans la distance qu'elle est sur la planche de la perpendiculaire marquée aux extrémités ⊙, afin que cette diagonale coupe juste en deux l'ombre que vous dessinerez dans ses proportions, observant de la traverser obliquement des lignes de division 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ; le reste est semblable aux autres figures.

PLANCHE XXII, N° 22.

Cette figure est un second exemple de la précédente, à la différence près, que dans la précédente la figure est couchée sur le ventre, et le raccourci se présente par la plante des pieds ; et qu'au contraire celle-ci a un mouvement plus prononcé, et que le raccourci se présente par le sommet de la tête ; à cela près, les procédés sont les mêmes.

Confirmation des figures raccourcies

J'ai placé ici ces deux figures pour fixer l'attention des élèves sur une observation utile, c'est que les ombres perpendiculaires offrent des raccourcis plus précipités, suivant la méthode que j'ai indiquée jusqu'ici ; lorsqu'au contraire l'ombre est inclinée sur une diagonale, la figure, quoique raccourcie, se déploie davantage, comme l'exemple s'en présente dans cette planche qui est toujours tracée par les mêmes moyens que les précédentes ; on peut donc, par la méthode que j'enseigne, en réunissant les principes de la géométrie pratique à la connaissance des formes de la figure humaine, tracer avec justesse et précision toutes sortes de figures, soit développées géométralement, soit réfléchies sous tous les aspects possibles, sans crainte de s'égarer et faire de ces contre-sens absurdes, si fréquens chez ceux qui déshonorent les arts par la paresse de leur esprit, en s'abandonnant à une routine aveugle, seul guide de l'ignorance.

Dans la XXIIIe et la XXIVe planche, il sera traité des proportions de quatre des plus célèbres figures antiques ; c'est à ces chefs-d'œuvre des statuaires grecs que les arts doivent ce qu'ils ont de plus sublime : ces hommes savans n'ont rien négligé des moyens qui mènent à la perfection ; ils paraissent l'avoir atteinte autant que l'homme peut l'atteindre ; au moins est-il vrai que personne jusqu'ici n'a été plus loin qu'eux, et les recherches variées des beautés de la nature, prises dans les détails, avec un choix délicat, les ont conduits à nous prescrire les règles du beau idéal par des exemples pris dans les différens sexes, dans les différentes complexions et les différens âges de l'espèce humaine.

PLANCHE XXIII, N° 23.

Avertissement.

J'ai précédemment annoncé les mesures des figures antiques d'Apollon Pythien, Hercule de Farnèse, Vénus de Médicis et Antinoüs ; il est nécessaire ici d'observer la manière de les mesurer. Je rappellerai donc que la figure se divise, soit qu'on la prenne en hauteur ou en largeur, par la mesure de la tête ; que la tête se divise en quatre parties ;

que chaque partie se divise en douze minutes; chaque minute en demie, en tiers et en quart. Lors donc que vous verrez *p*, précédé d'un chiffre ou d'un nombre, vous saurez qu'il signifie partie; une minute, 1; une demie, $\frac{1}{2}$; un quart, $\frac{1}{4}$; trois quarts, $\frac{3}{4}$. Vous observerez encore que l'échelle qui se trouve à côté des figures marque leur hauteur en les supposant droites sur leurs pieds : qu'ainsi, quoiqu'une figure soit penchée un peu, pour plus de mouvement et de grâce, on ne doit pas moins suivre le développement qu'elle aurait si elle n'était pas inclinée.

Cette planche contient deux figures, vues de face, par derrière et de côté. La première est celle d'Apollon Pythien, la plus sublime sans doute que l'art ait produite, et de laquelle on peut dire que l'original porte un caractère divin; en effet, on ne peut se défendre, en examinant cette figure, d'un sentiment d'admiration et de respect que n'inspire jamais jusqu'à ce point l'imitation de la belle nature, si parfaitement qu'elle soit rendue.

La seconde est l'Hercule de Farnèse : cette figure est conçue avec tout l'enthousiasme de la poésie, il est impossible de mieux exprimer la force.

PLANCHE XXIV, N° 24.

Contenant les figures de la Vénus dite de Médicis et celle d'Antinous, chacune vue de trois côtés, comme les précédentes.

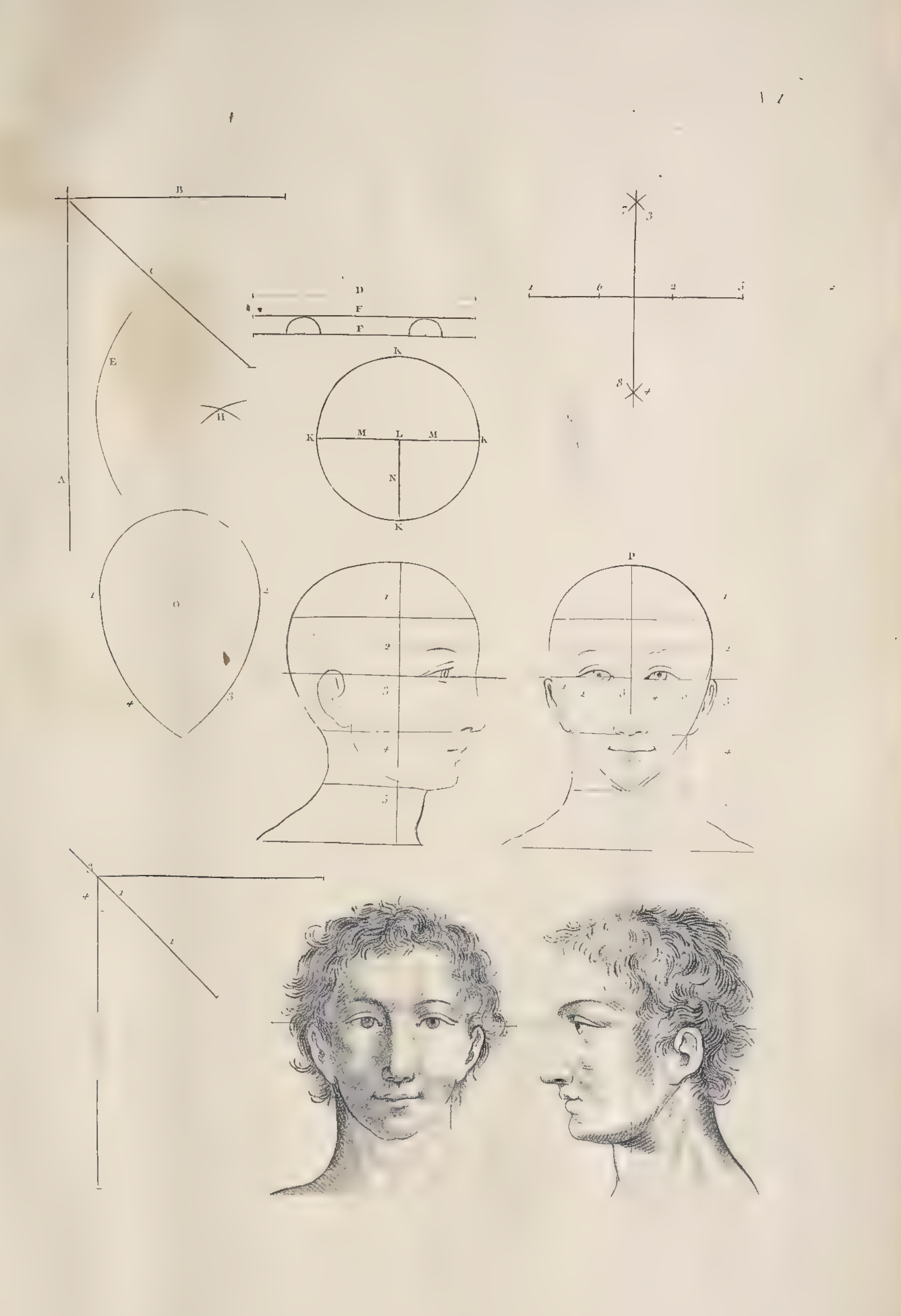
La première est encore l'une des plus parfaites productions de l'art qui soient échappées à la puissance du temps : il n'est pas possible de peindre la beauté avec plus de délicatesse, et de mieux rendre l'âge auquel elle est le plus intéressante et le plus propre à séduire par ses grâces naïves.

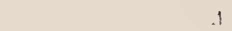
L'autre est celle connue vulgairement sous le nom d'Antinoüs, favori d'Adrien, ce que d'excellens antiquaires contredisent non sans quelque fondement, cette figure ayant tout le caractère d'une statue de Méléagre : elle paraît, par quelques remarques faites sur son exécution, d'un temps postérieur aux beaux siècles des arts en Grèce; cependant les grâces de la jeunesse y sont parfaitement exprimées, et la tête est une des plus belles qui se puissent rencontrer parmi les figures antiques qui nous sont parvenues.

J'ai terminé cet ouvrage par ces figures antiques, pour avertir ceux qui se livrent à l'étude du dessin, qu'autant il est nécessaire pour eux de fonder leurs études sur les principes de la géométrie pratique et de l'anatomie, autant il leur est utile de considérer attentivement les beautés de l'antique, de les méditer profondément, pour se préserver de faire un mauvais choix du naturel, et se former un style grand, élevé et pur de contours.

FIN.

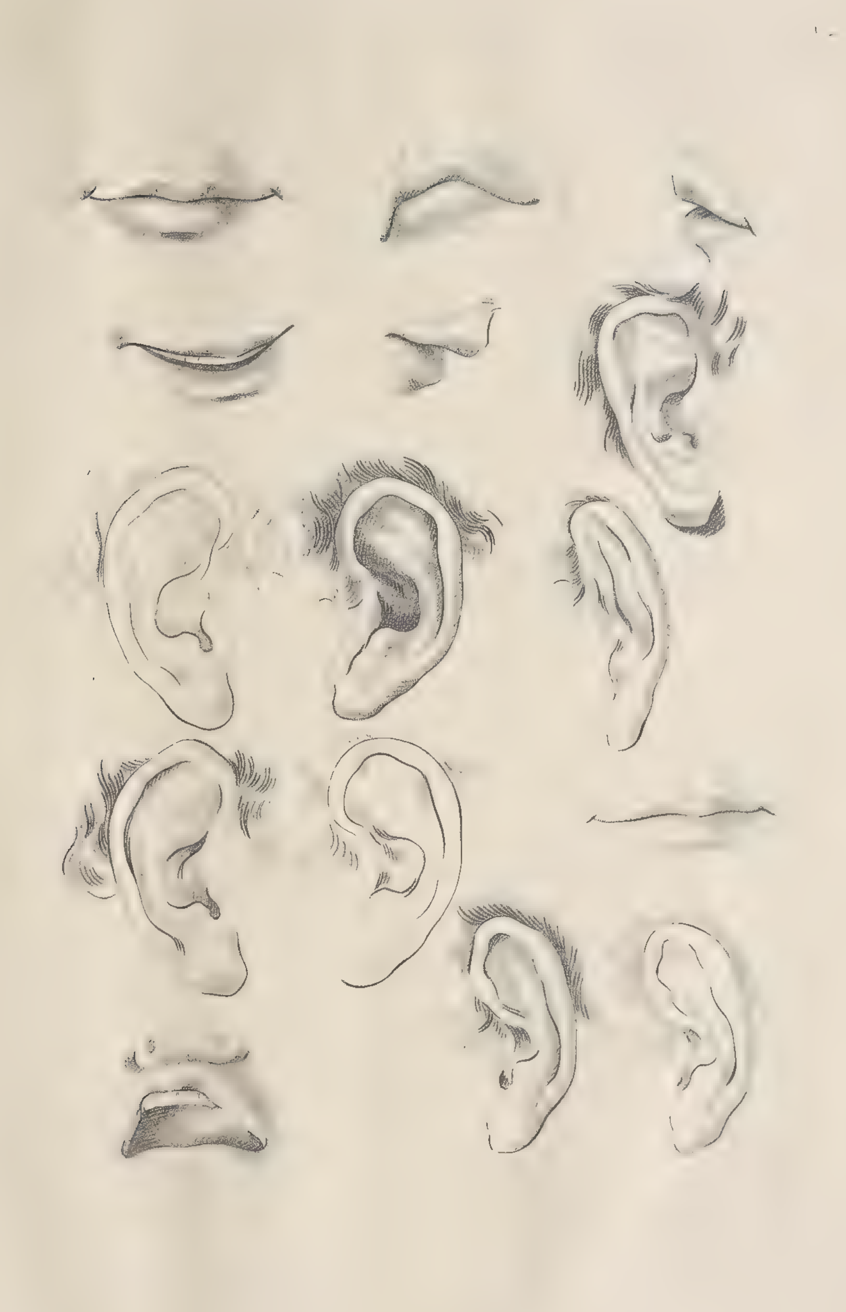
PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR,
rue de la Vieille-Monnaie, n° 12

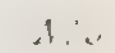


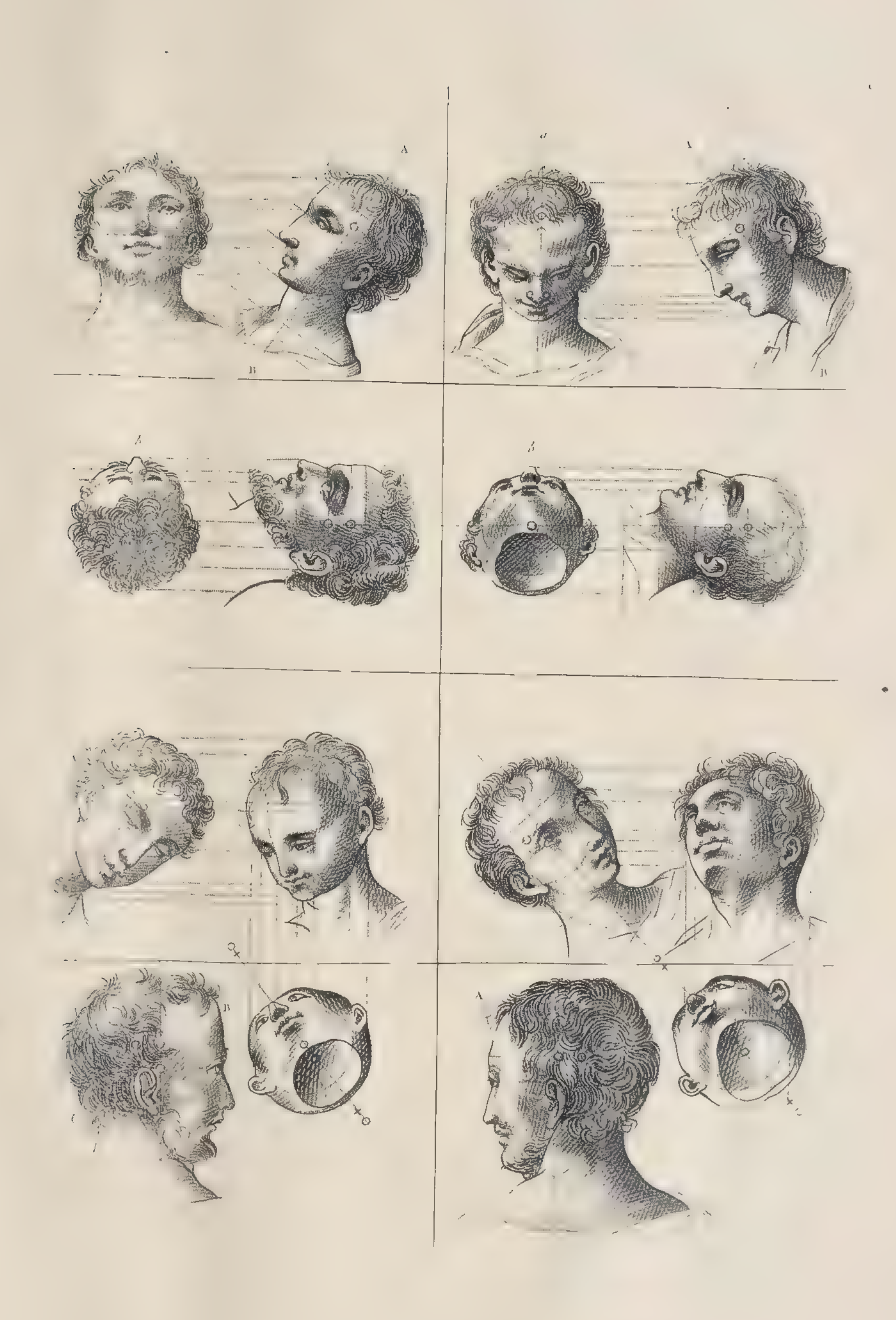


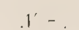


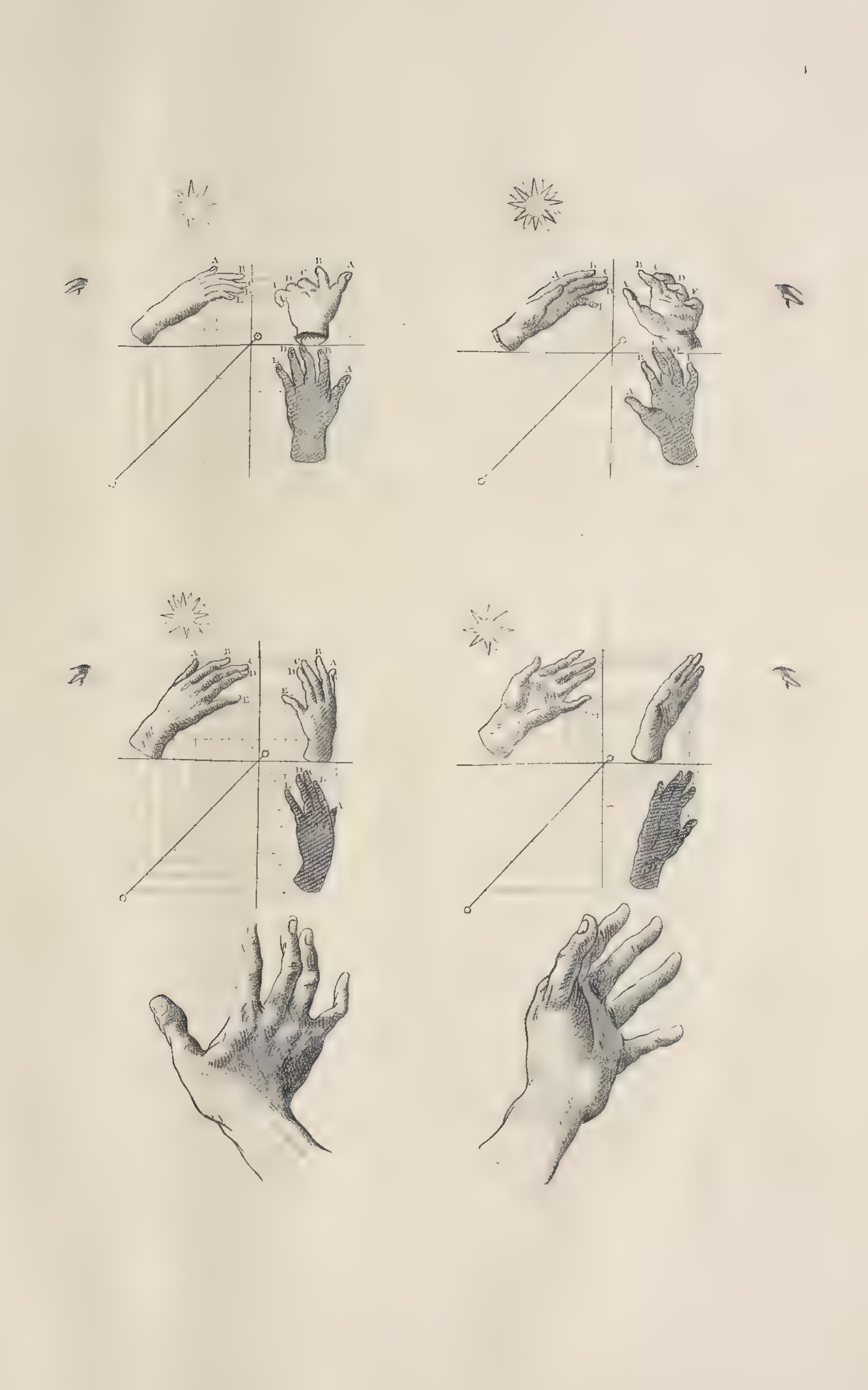
1 2 3

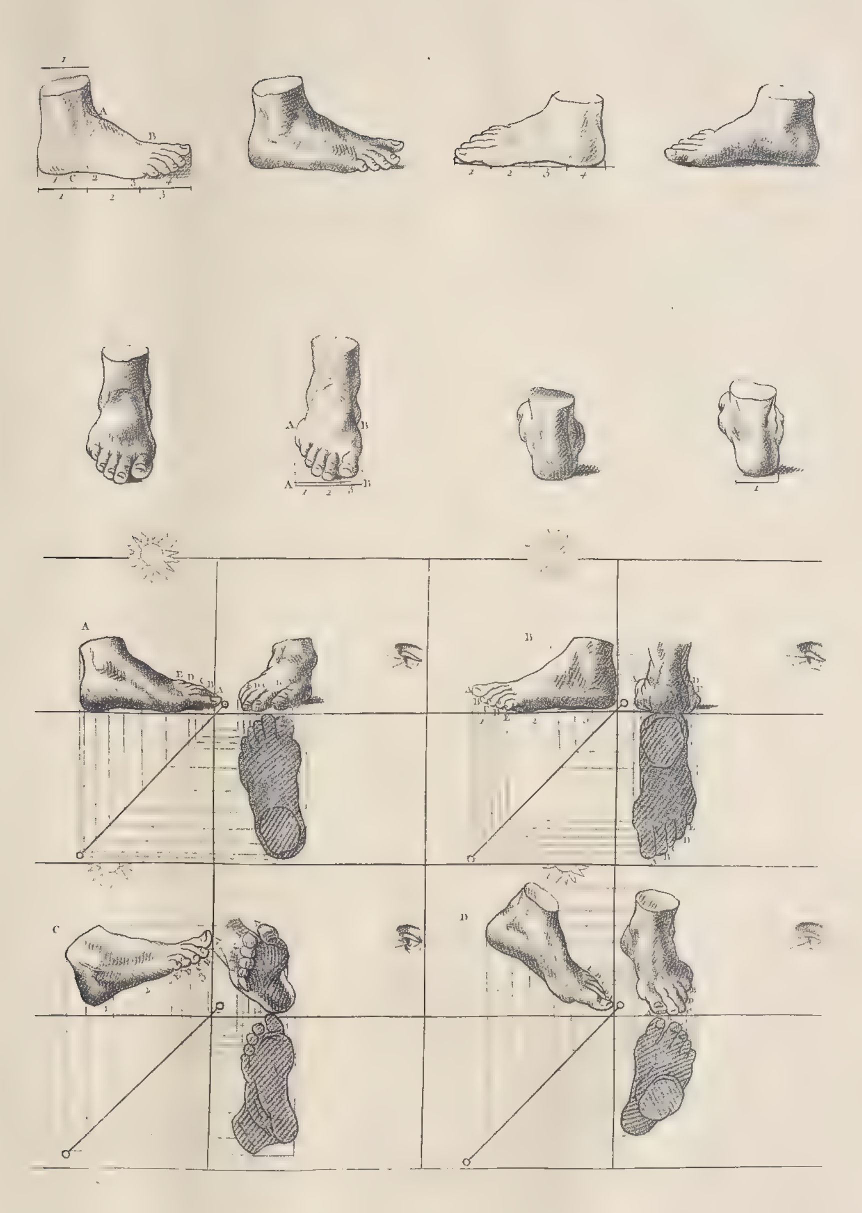


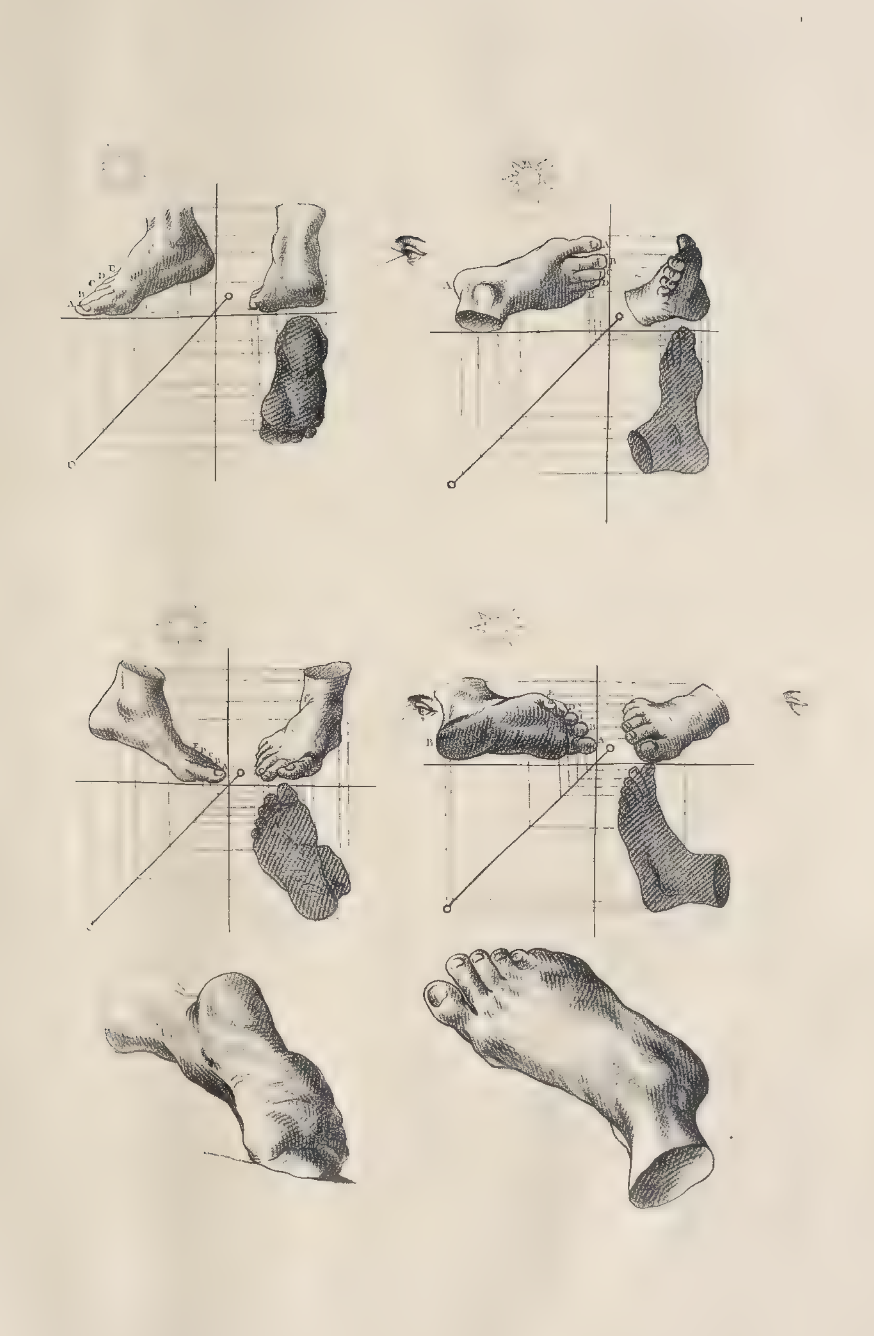


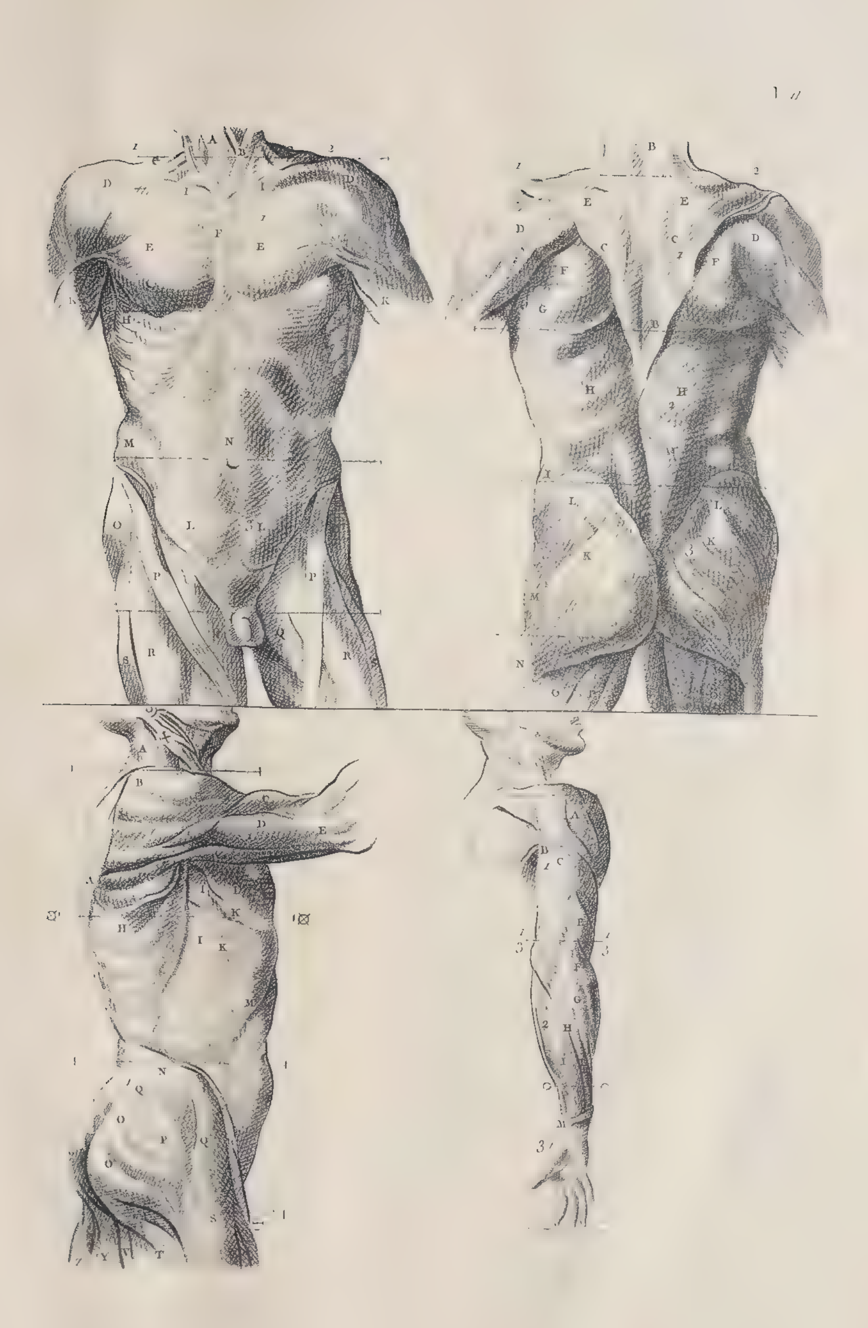




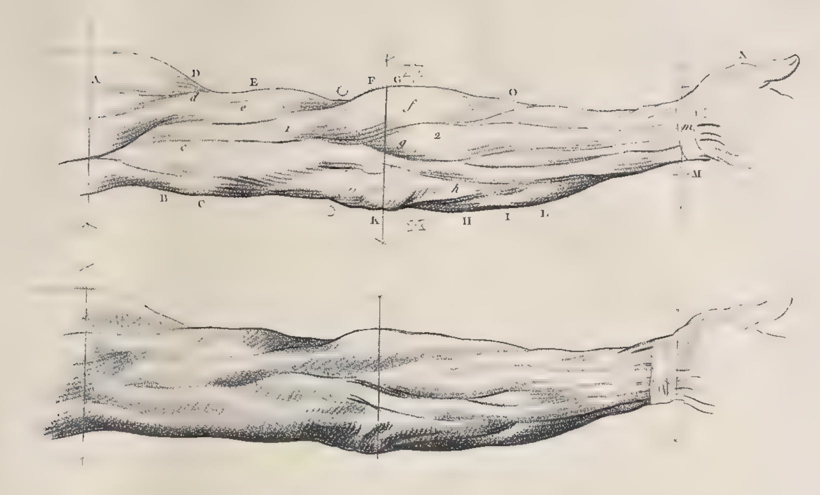


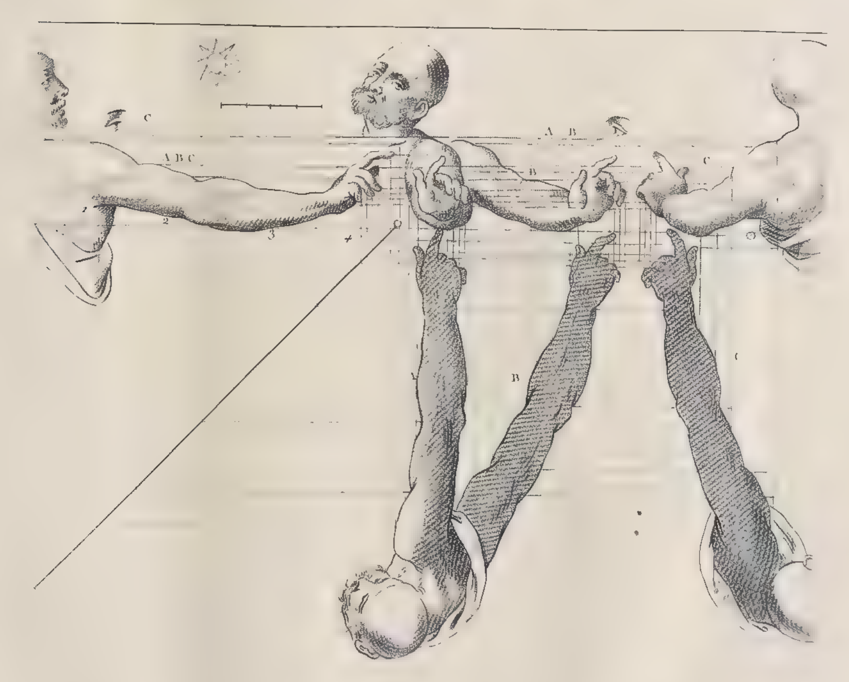


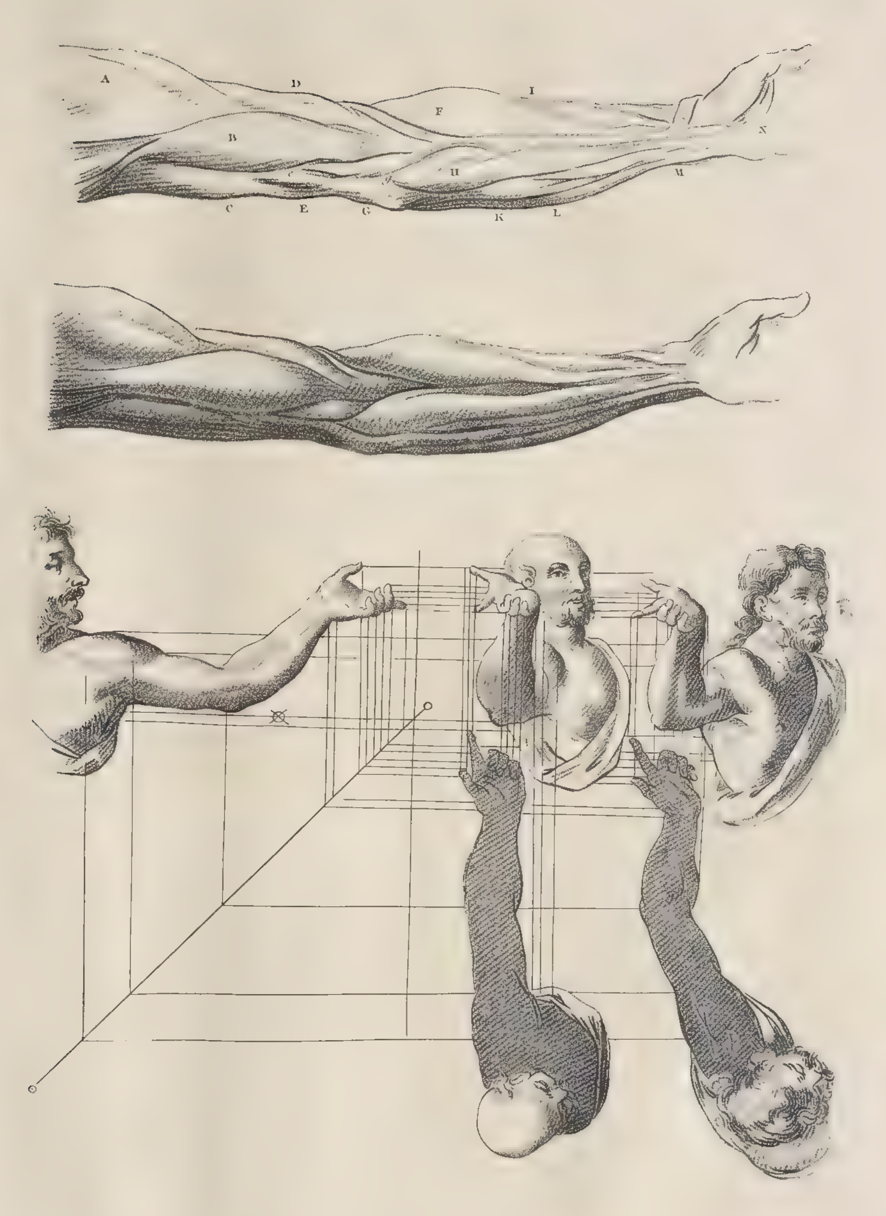


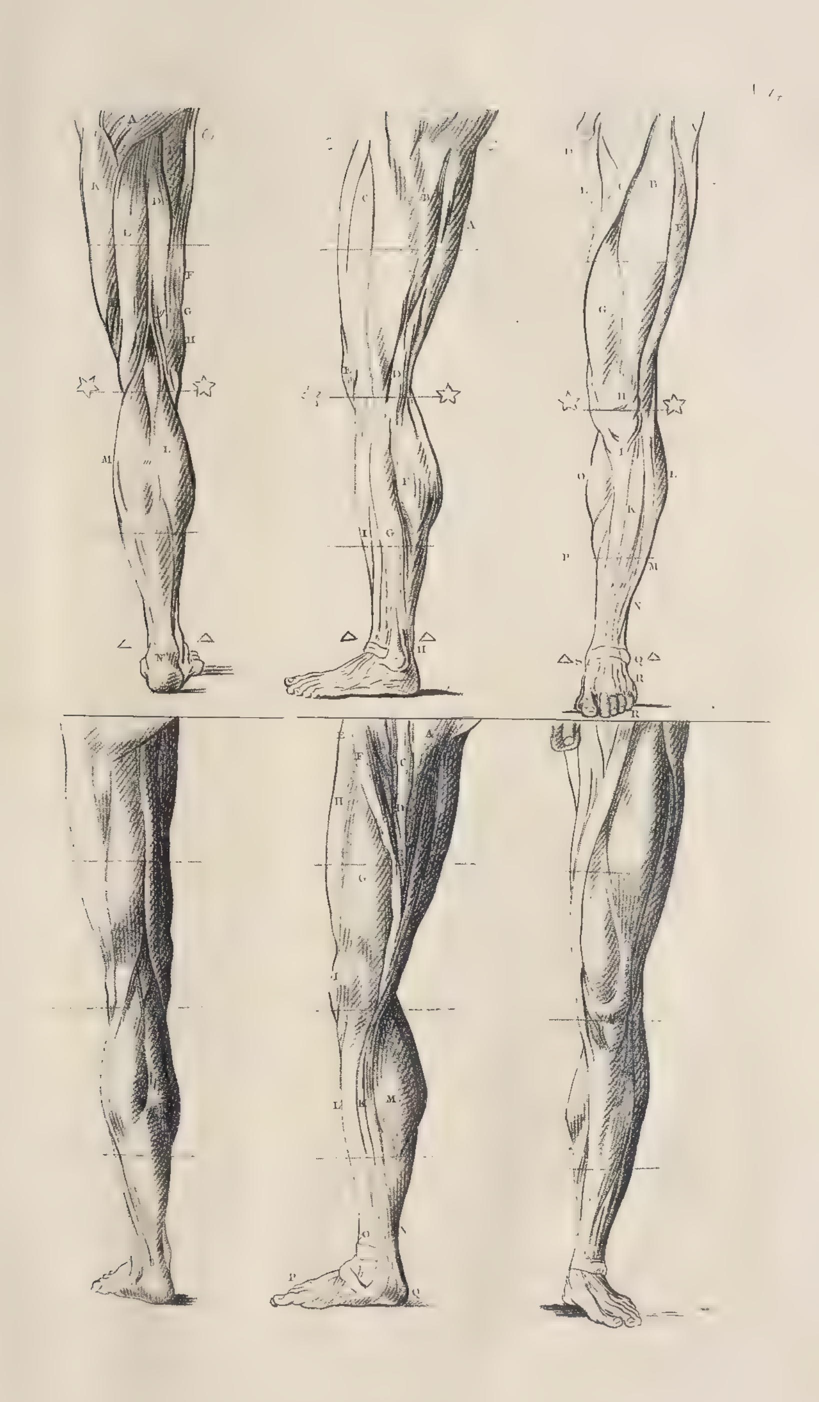


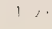


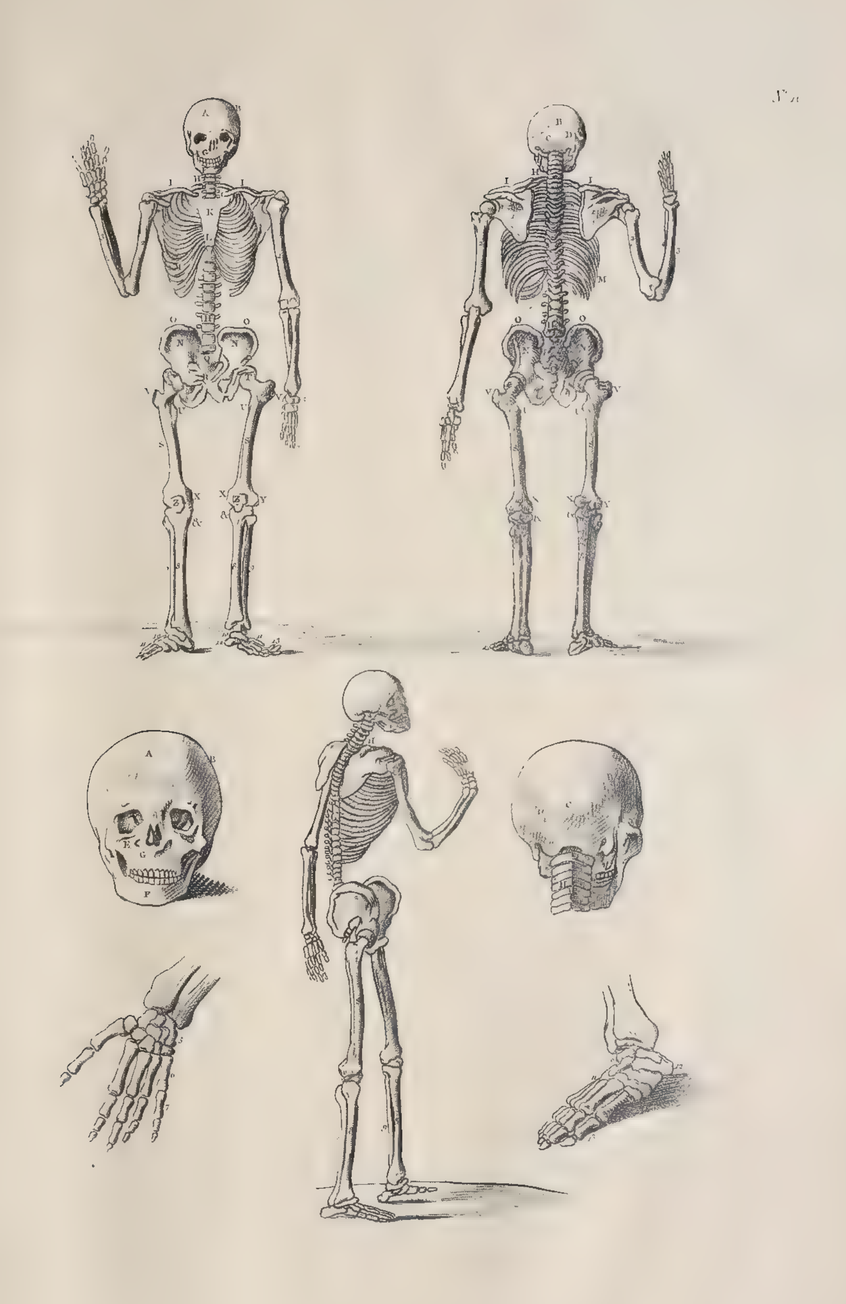

A
D
E
F
G
O
B
C
K
H
I
L
M

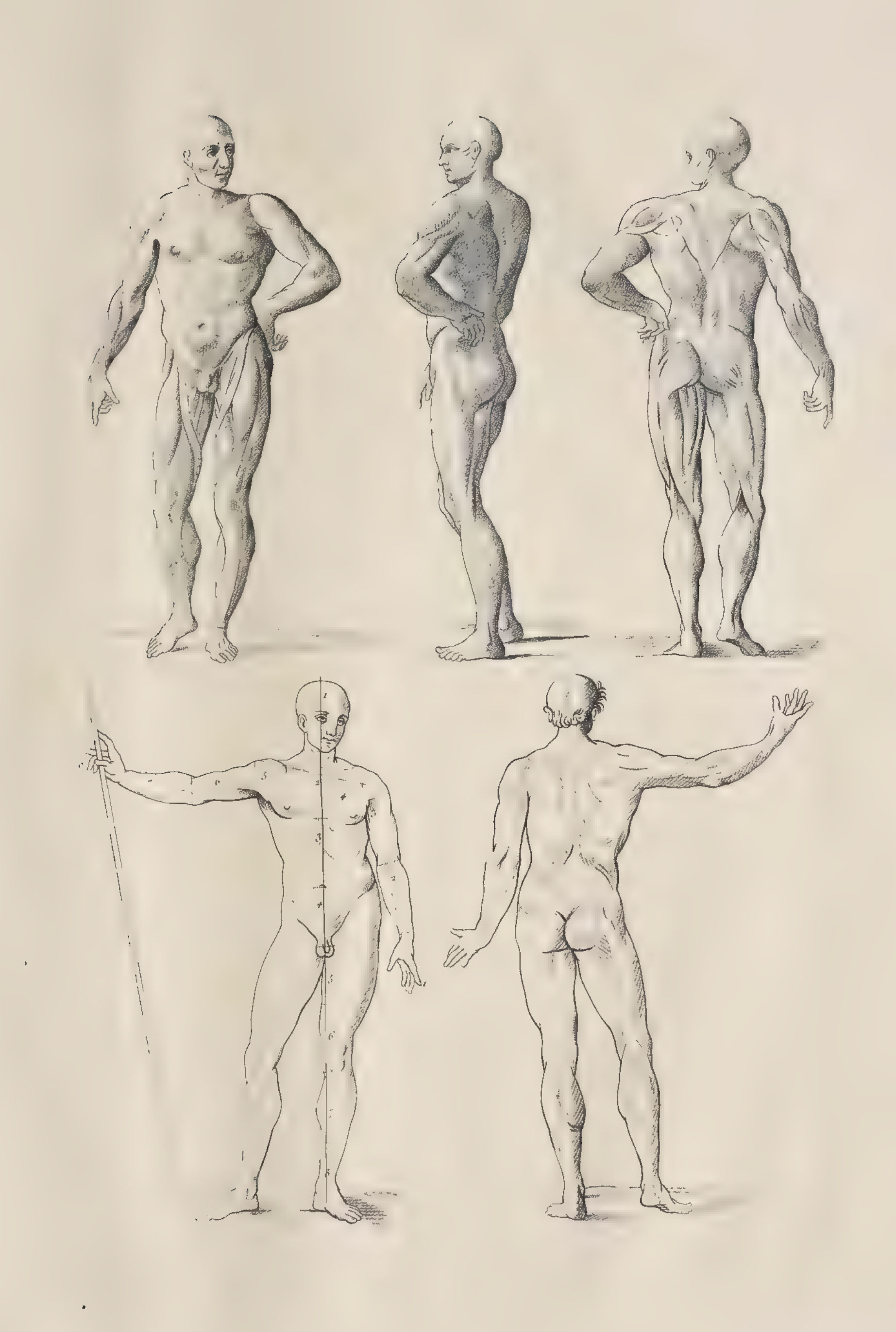

A B C
A B
B
C


A
D
I
F
B
N
H
M
C
E
G
K
L

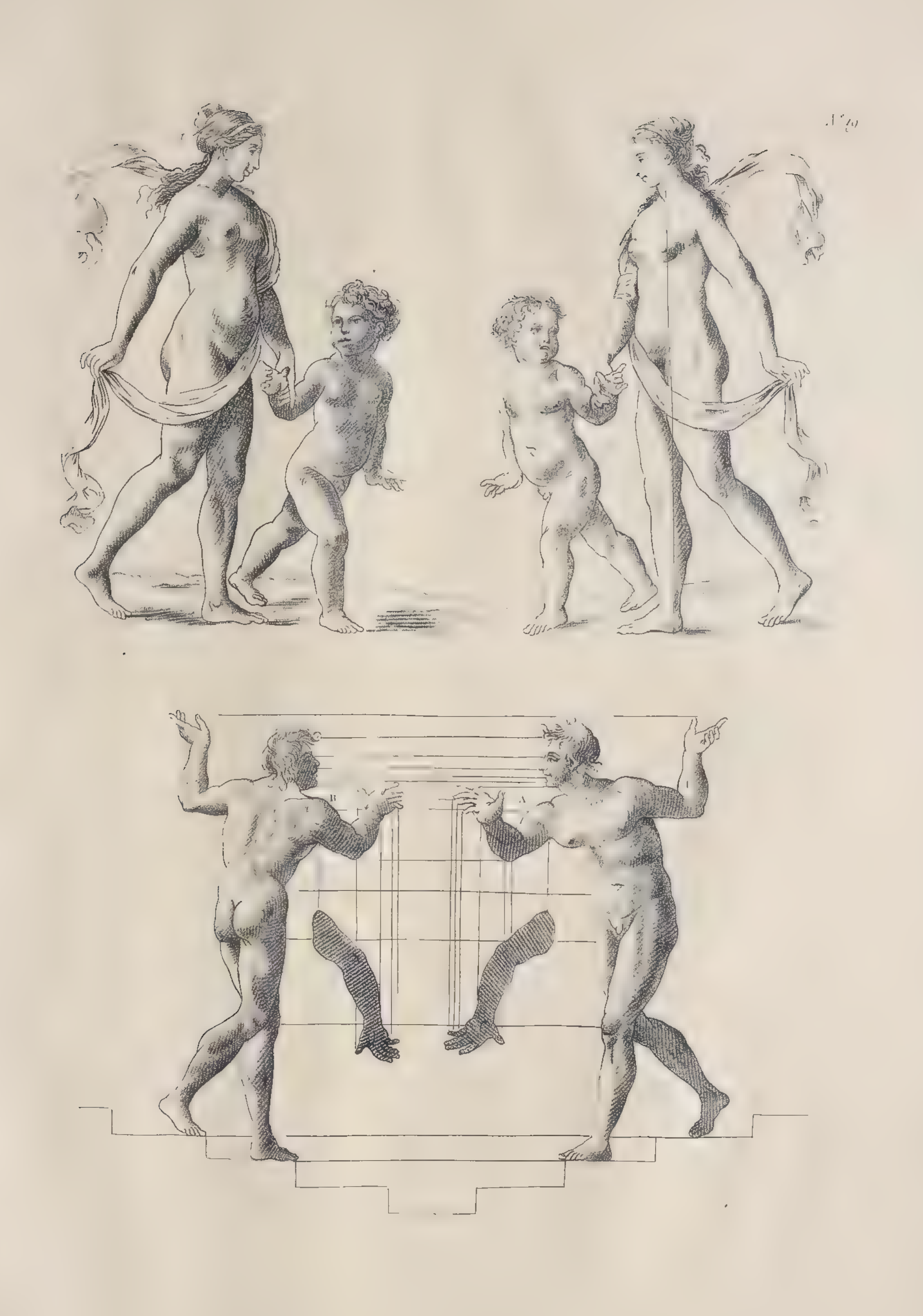


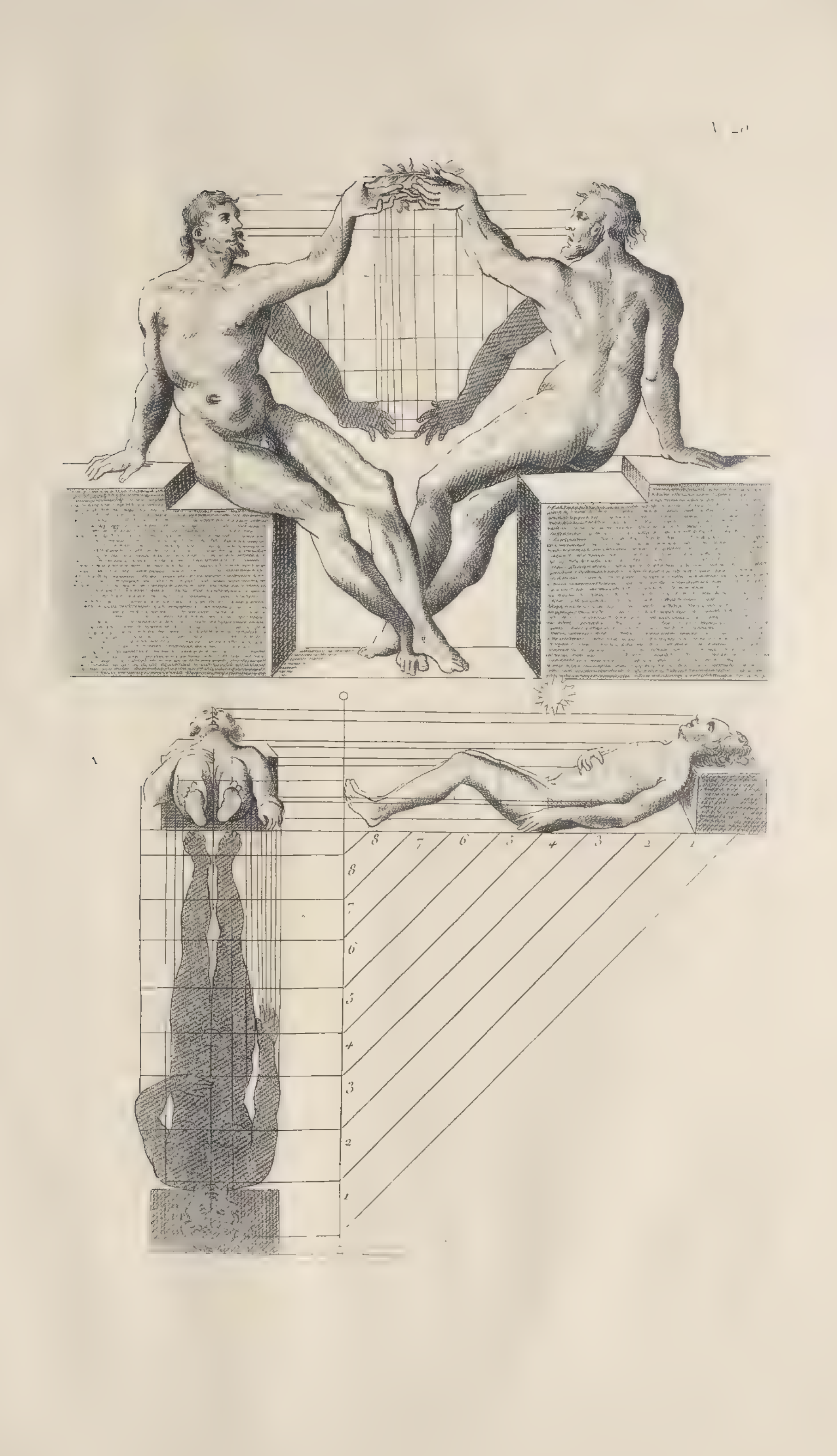


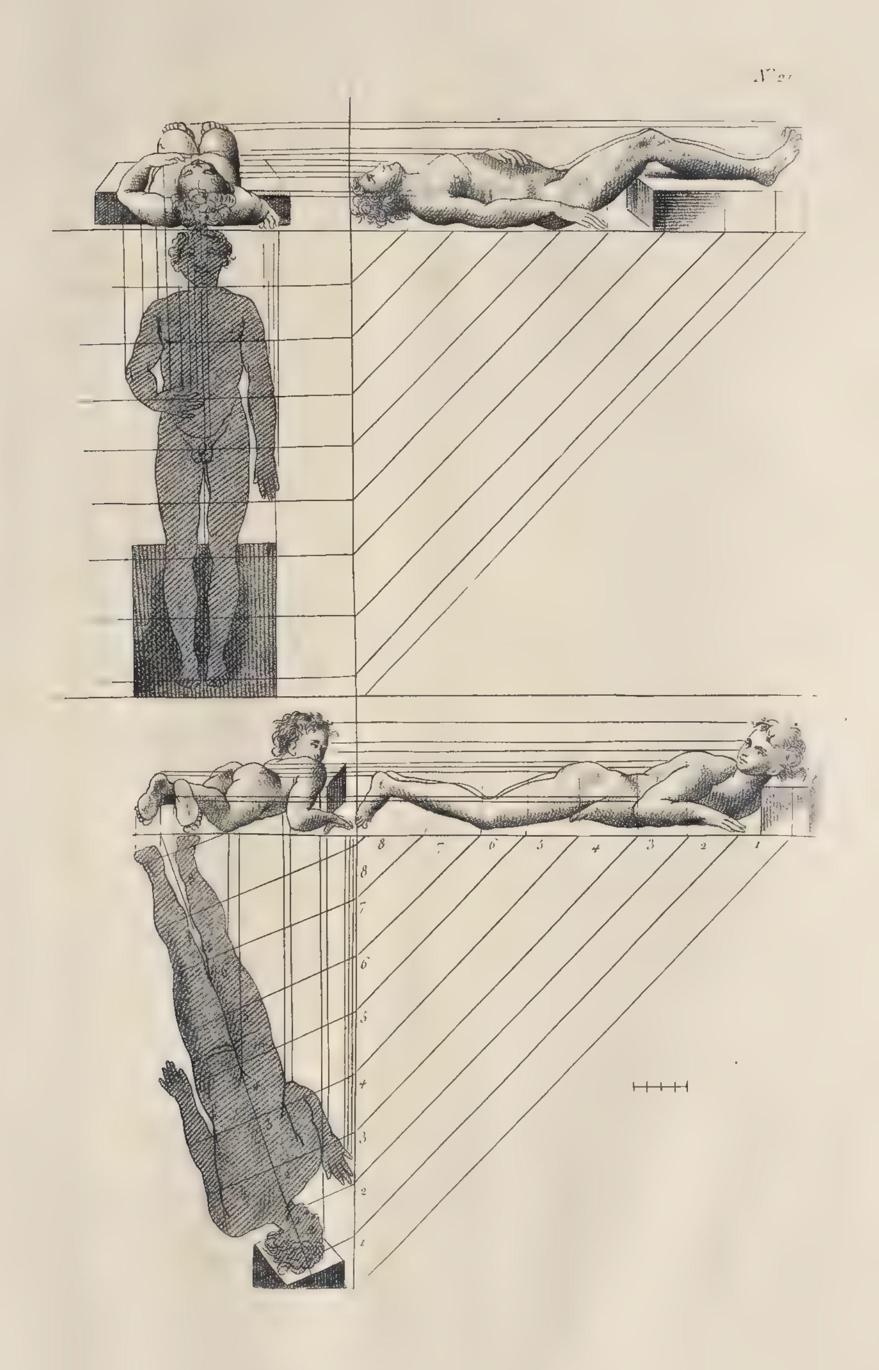


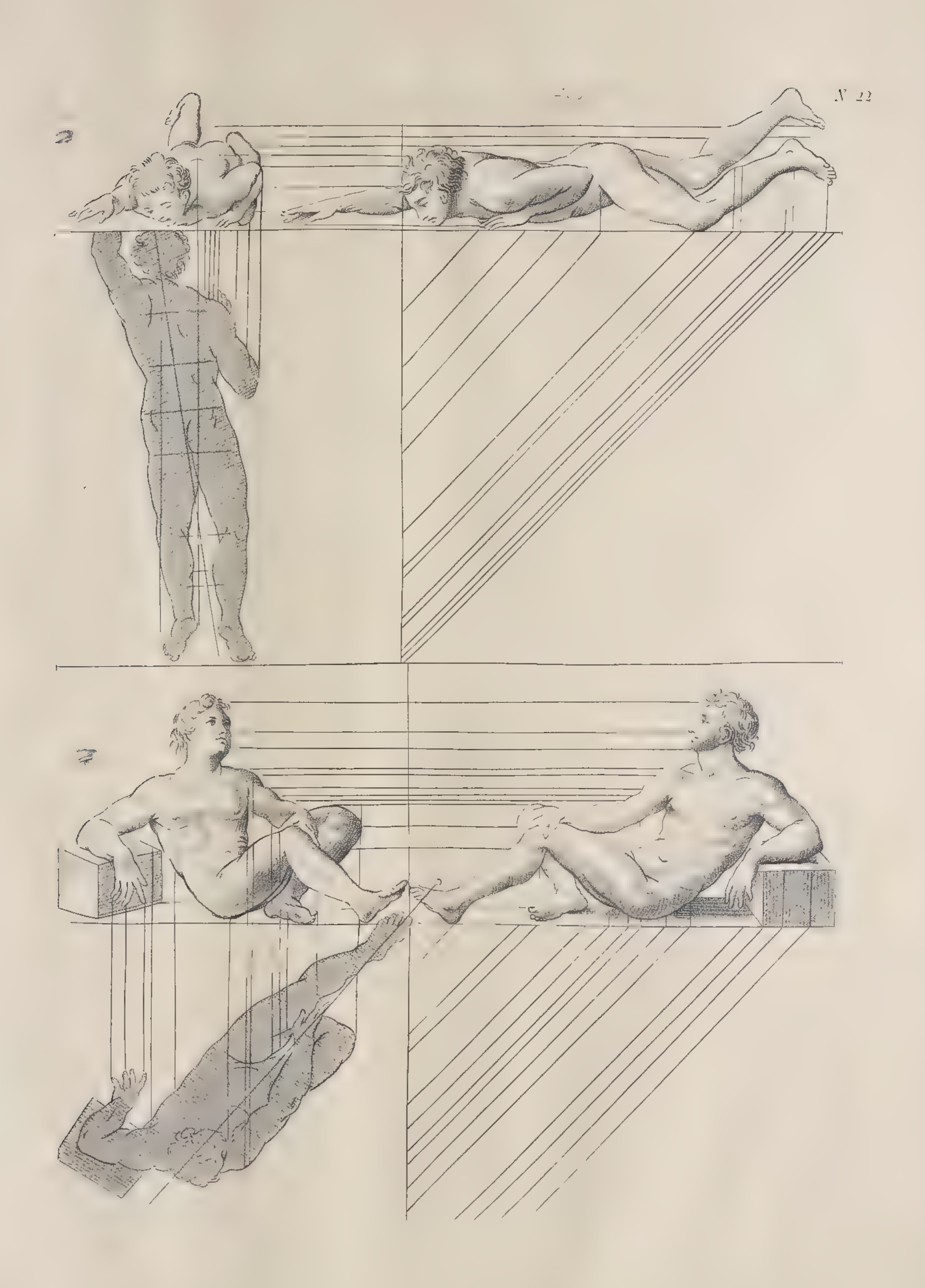







8 7 6 5 4 3 2 1
8
7
6
5
4
3
2
1


8
7
6
5
4
3
2
1
8
7
6
5
4
3
2
1



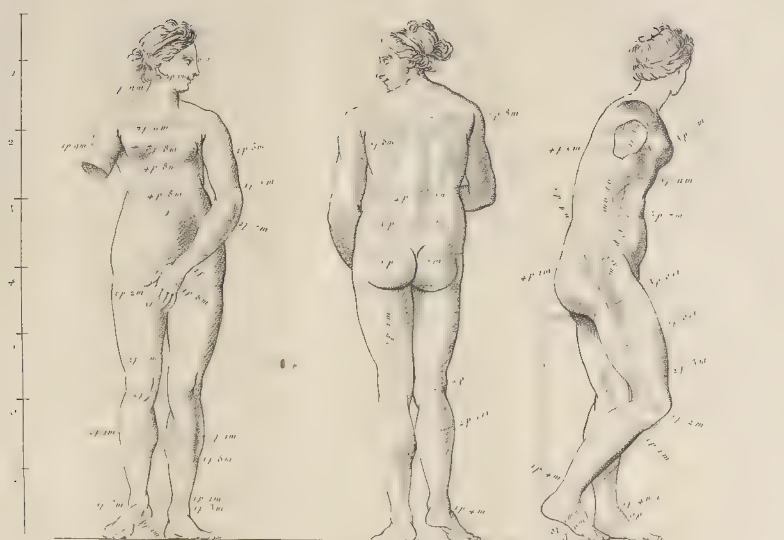
N 22



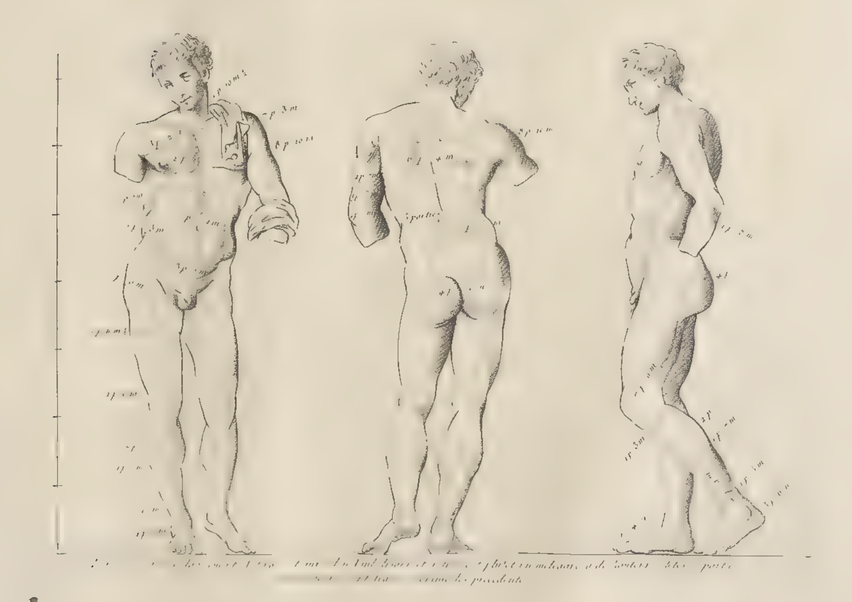
La Figure d'Appollon a de hauteur 7 têtes 3 parties 2 minuttes assez belle elle a esté [illegible] contours ont tracés pour le [illegible] par des lignes ponctuées [illegible] travers et qui ont coté par parties minutes demie tier quarte &c. comme il est dit dans l'avertissement



La figure d'Hercule dite de Farnese a de hauteur sept têtes trois parties [illegible] minutes elle est [illegible] cotée par le travers pour [illegible] en largeur



La Figure de Vénus dite Aphrodite ou de Médicis [illegible] de hauteur en la supposant droite [illegible] têtes 3 parties [illegible] ses largeurs sont tracées [illegible] comme dans la Planche précédente.



[illegible] de hauteur [illegible] têtes [illegible] parties [illegible] comme les précédentes.



